

Sommaire

Le mot du Maire	P 1
Les finances communales	P 2 à 6
Forêt communale	P 7
Que s'est-il passé au courant du premier semestre 2018 ?	P 8 à 12
Concours des maisons fleuries 2017	P 13 à 18
Ecole de Mittlach	P 19 à 26
Association « Les Jonquilles »	P 27 à 29
Association « Le Carrosse d'Or »	P 30 à 37
Association « Les Pêcheurs de Mittlach »	P 38 et 39
Activités intergénérationnelles	P 40 et 41
Musée de l'ambulance alpine	P 42
Enigme	P 43
Nos jeunes à l'honneur	P 44 et 45
Un peu d'histoire	P 46 à 61
État-Civil	P 62 et 63
Informations diverses	P 64
Les grands anniversaires 2018	P 65

Le mot du Maire

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

Le 6 Juillet a eu lieu à l'ancienne école une cérémonie d'adieu suite au départ de notre enseignant, Mr Clément SIMOUTRE. Cette cérémonie s'est déroulée en présence des membres du conseil municipal, des parents d'élèves et des enfants de notre école.

Hélas, une classe unique de 11 élèves ne correspond plus aux critères actuels de l'éducation nationale.

Je tiens à remercier Mr SIMOUTRE pour ces 2 années de présence dans notre commune, durant lesquelles il s'est très bien adapté à notre village, pour le plus grand bien des enfants de l'école et la satisfaction de leurs parents.

Je tiens également à remercier tous les enseignants qui se sont succédés durant ces longues années d'existence de l'école. Nos élèves ont toujours bénéficié d'un enseignement de qualité.

Vous trouverez en page 19 l'historique de la fermeture de notre classe unique.

Une page de notre histoire se tourne, à notre grande tristesse.

Les enfants de Mittlach retrouveront à l'école primaire de Metzeral des enfants qu'ils auront déjà côtoyés en maternelle.

Le regroupement pédagogique intercommunal concentré (RPIC) permettra le maintien de 4 classes à l'école primaire de Metzeral. Nul doute que l'enseignement sera de qualité, tout comme il l'aura été par le passé. Une bonne collaboration s'est installée entre nos trois communes pour l'organisation de la rentrée de septembre.

Depuis l'été dernier nous aurons ainsi connu trois départs : Marie-Christine, Nicole et Clément.

Depuis le 1er Janvier de nombreuses manifestations et activités ont eu lieu dans notre commune, vous en trouverez le détail au fil de ces pages.

Le présent bulletin est à nouveau très fourni. Un grand merci à tous ceux qui collaborent à son élaboration : Valérie, notre secrétaire de Mairie, Rémy et Robert, ils y consacrent beaucoup de temps.

Je vous souhaite une bonne lecture et un bon repos estival.

Alles guata !

*Votre maire,
Bernard ZINGLÉ*

Les Finances Communales

Compte Administratif 2017 du Service Général

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Total Dépenses 2017 =	463 818,61 €	Total Dépenses 2017 =	141 242,06 €
Total Recettes 2017 =	435 268,92 €	Total Recettes 2017 =	156 926,23 €
Résultat de l'exercice 2017 =	- 28 549,69 €	Résultat de l'exercice 2017 =	+ 15 684,17 €
Excédent reporté =	+ 37 815,88 €	Excédent reporté =	+ 14 867,06 €
Résultat de clôture =	+ 9 266,19 €	Résultat de clôture =	+ 30 551,23 €
<i>Résultat global = + 39 817,42 €</i>			

Compte Administratif 2017 du Service Eau et Assainissement

Section d'exploitation		Section d'Investissement	
Total Dépenses 2017 =	65 662,31 €	Total Dépenses 2017 =	57 495,95 €
Total Recettes 2017 =	65 815,08 €	Total Recettes 2017 =	70 219,91 €
Résultat de l'exercice 2017 =	+ 152,77 €	Résultat de l'exercice 2017 =	+ 12 723,96 €
Déficit reporté =	- 6 259,66 €	Excédent reporté =	+ 5 277,73 €
Résultat de clôture =	- 6 106,89 €	Résultat de clôture =	+ 18 001,69 €
<i>Résultat global = + 11 894,80 €</i>			

Compte Administratif 2017 du Camping Municipal

Section d'Exploitation		Section d'Investissement	
Total Dépenses 2017 =	59 978,77 €	Total Dépenses 2017 =	76 542,15 €
Total Recettes 2017 =	54 629,70 €	Total Recettes 2017 =	96 743,67 €
Résultat de l'exercice 2017 =	- 5 349,07 €	Résultat l'exercice 2017 =	+ 20 201,52 €
Excédent reporté =	+ 7 112,17 €	Excédent reporté =	+ 9 825,97 €
Résultat de clôture =	+ 1 763,10 €	Résultat de clôture =	+ 30 027,59 €
<i>Résultat global = + 31 790,59 €</i>			

Les Finances Communales

Budget Primitif Service Général 2018

Section de Fonctionnement

Dépenses = 444 070 €

Charges à caractère général	211 365 €
Charges de personnel et frais assimilés	139 700 €
Autres charges de gestion courante	86 055 €
Charges financières (<i>intérêts des emprunts</i>)	3 400 €
Charges exceptionnelles	300 €
Dotation aux amortissements	3 250 €
Virement à la section d'investissement	0 €

Recettes = 444 070 €

Produits des services du domaine	109 750 €
<i>(produits de la forêt, de la chasse, occupation du domaine public)</i>	
Impôts et taxes (<i>impôts locaux, taxe sur l'électricité, autres taxes</i>)	111 600 €
Dotations, subventions et participations	179 950 €
<i>(aides de l'Etat, du Département et d'autres organismes)</i>	
Autres recettes	32 760 €
<i>(concessions de source, de terrain, revenus des immeubles, produits exceptionnels)</i>	
Amortissement des subventions	744 €
Excédent de fonctionnement reporté	9 266 €

Section d'Investissement

Dépenses = 43 701 €

Documents d'urbanisme	- 7 295 €
Autres bâtiments publics	5 362 €
Réseaux d'électrification	4 300 €
Autre matériel et outillage	11 295 €
Remboursement d'emprunts	16 900 €
Amortissement des subventions	744 €
Restes à réaliser (<i>crédits votés sur 2017 et reportés sur 2018</i>)	12 395 €

Recettes = 43 701 €

Fonds de Compensation pour la TVA	5 900 €
Produits des cessions	4 000 €
Virement de la section de fonctionnement	0 €
Amortissements des immobilisations	3 250 €
Excédent d'investissement reporté	30 551 €

Les Finances Communales

Budget Primitif Service Eau et Assainissement 2018

Section d'Exploitation

Dépenses = 74 130 €

Charges à caractère général	1 303 €
Charges de personnel et frais assimilés	2 000 €
Atténuations de produits.....	8 000 €
Autres charges de gestion courante	14 220 €
Charges financières (<i>intérêts des emprunts</i>)	2 100 €
Dotations aux amortissements	40 400 €
Déficit de fonctionnement reporté.....	6 107 €

Recettes = 74 130 €

Vente de l'eau.....	31 500 €
Redevance pollution domestique	5 500 €
Travaux.....	4 250 €
Redevance assainissement collectif	3 660 €
Redevance modernisation réseau	2 500 €
Locations de compteurs.....	1 500 €
Autres prestations de services	100 €
Reprise dépréciations des actifs circulant	1 920 €
Quote-part des subventions d'investissement	23 200 €

Section d'Investissement

Dépenses = 58 401 €

Matériel d'exploitation (<i>achat de compteurs d'eau</i>).....	2 000 €
Autres matériels.....	26 701 €
Remboursement d'emprunts	6 500 €
Subventions d'investissement transférées au compte de résultat.....	23 200 €

Recettes = 58 401 €

Amortissements des immobilisations.....	40 400 €
Excédent d'investissement reporté.....	18 001 €

Les Finances Communales

Budget Primitif Camping Municipal 2018

Section d'Exploitation

Dépenses = 70 515 €

Charges à caractère général	23 350 €
Charges de personnel et frais assimilés	31 400 €
Charges diverses de gestion courante.....	2 000 €
Charges financières	550 €
Dotations aux amortissements	13 215 €
Virement à la section d'investissement.....	0 €

Recettes = 70 515 €

Redevances du camping	61 874 €
Taxe de séjour	2 000 €
Quote-part des subventions d'investissement	4 878 €
Excédent d'exploitation reporté	1 763 €

Section d'Investissement

Dépenses = 47 242 €

Installations générales	5 000 €
Travaux bloc sanitaire	9 267 €
Remboursement d'emprunt	4 800 €
Subventions d'investissement transférées au compte de résultat.....	4 878 €
Restes à réaliser (<i>crédits votés sur 2017 et reportés sur 2018</i>)	23 297 €
<i>(Concerne les travaux de réfection de la toiture du bloc sanitaire)</i>	

Recettes = 47 242 €

Subventions du Département pour travaux de réfection de la toiture du bloc sanitaire	4 000 €
Virement de la section de fonctionnement.....	0 €
Amortissements des immobilisations.....	13 215 €
Excédent d'investissement reporté	30 027 €

Les Finances Communales

Impôts locaux 2018

COMMUNE	Taux Taxe d'habitation %	Taux Foncier Bâti %	Taux Foncier non bâti %
BREITENBACH	10.04	8.93	60.73
ESCHBACH	9.65	12.55	80.81
GRIESBACH	7.88	8.10	36.77
GUNSBACH	11.21	11.60	83.53
HOHROD	9.86	11.60	52.27
LUTTENBACH	6.38	8.34	50.23
METZERAL	6.56	7.58	48.02
MITTLACH	6.69	9.56	81.22
MUHLBACH	8.60	9.16	79.88
MUNSTER	13.35	13.73	85.27
SONDERNACH	6.50	6.50	30.75
SOULTZBACH	8.00	11.28	79.39
SOULTZEREN	7.11	8.48	34.98
STOSSWIHR	5.49	8.03	65.60
WASSERBOURG	9.86	10.60	89.25
WIHR-AU-VAL	6.44	7.31	42.86

Le produit fiscal attendu pour 2018 des 3 taxes directes locales s'élève à 84 863 €

Prix de l'eau 2018

COMMUNE	Part Communale	Redevance Pollution Domestique	Modern Réseau Eau Collec	Redevance Assainissement Collectif	TVA	Taxe Prélev.	TOTAL Collectif	Pour Mémoire 2017
BREITENBACH	3.03500	0.35000					3.38	3.38
ESCHBACH	3.26000	0.35000					3.61	3.61
GRIESBACH	1.98000	0.35000	0.23300	0.8600	0.128	0.11	3.66	3.64
GUNSBACH	2.01100	0.35000	0.23300	0.7300	0.23		3.55	3.55
HOHROD	1.90000	0.35000	0.23300	0.7200			3.20	3.20
LUTTENBACH	1.45400	0.35000	0.23300	1.1610		0.052	3.25	3.15
METZERAL	1.53300	0.35000	0.23300	0.5300		0.057	2.70	2.70
MITTLACH	2.03200	0.35000	0.23300	0.3850			3.00	2.95
MUHLBACH	2.73000	0.35000	0.23300	0.4000			3.71	3.71
MUNSTER	1.35000	0.35000	0.23300	1.3300	0.2498		3.51	3.51
SONDERNACH	2.50000	0.35000	0.23300	0.3670			3.45	3.45
SOULTZBACH	1.90200	0.35000	0.23300	0.8150			3.30	3.16
SOULTZEREN	1.83700	0.35000	0.23300	0.5920			3.01	3.01
STOSSWIHR	1.40000	0.35000	0.23300	0.8300			2.81	2.69
WASSERBOURG	1.90000	0.35000					2.25	2.25
WIHR-AU-VAL	1.63000	0.35000	0.23300	1.0500			3.26	3.26

Les données sont exprimées en euros par mètre cube - le prix de la location du compteur n'est pas reproduit

* TVA sur assiette

Forêt communale

Mise en place d'un îlot de sénescence

La commune de Mittlach, sur proposition de l'Office National des Forêts et du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, a décidé de la mise en place d'un îlot de sénescence d'une surface de 11,2 ha dans la parcelle 11 de la forêt communale de Mittlach.

C'est quoi un îlot de sénescence ?

C'est une surface forestière sur laquelle les arbres peuvent accomplir leur cycle de vie naturel entier jusqu'à leur effondrement et décomposition complète. On considère les îlots comme des micros réserves forestières naturelles caractérisées par une forte densité de gros bois et de bois mort sur pied ou au sol. Ils sont créés dans le but de favoriser les espèces dépendantes de ces milieux particuliers. L'îlot de Mittlach abrite en outre plusieurs sources, ruisseaux et zones humides qui seront ainsi préservés de toute exploitation.

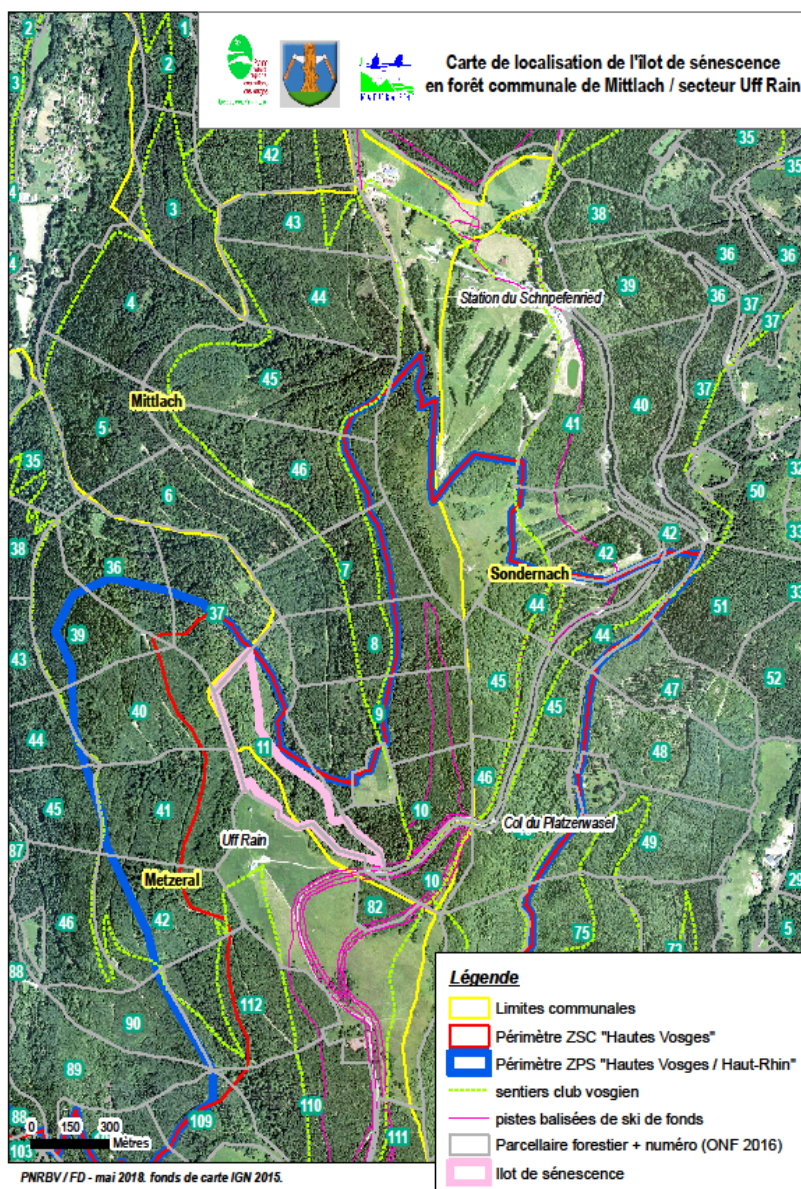
La création d'un îlot de sénescence entraîne la non-exploitation des bois pendant une durée de 30 ans.

En contrepartie, le propriétaire perçoit une indemnisation pour cette non-récolte, dans le cadre d'un contrat natura 2000 (crédits Etat-Europe).

Un réseau de plus de 120 îlots natura 2000 est déjà existant, totalisant plus de 1000 ha.

Dans la vallée de Munster, un îlot a été créé en forêt communale de Munster, sous le Schweisel, ainsi qu'en forêt communale de Muhlbach sur Munster.

L'îlot de sénescence en forêt communale de Mittlach est matérialisé en rose sur la carte de localisation.



Que s'est-il passé au courant du premier semestre 2018 ?

Semaine du 19 au 25 mars

Quête de la ligue contre le cancer

Mesdames Béatrice CHRISTMANN et Angèle DIERSTEIN se sont une nouvelle fois dévouées pour la bonne cause. Arpentant les rues du village, elles ont fait le tour des habitations pour la quête au profit de la ligue contre le cancer.

Elles ont ainsi pu récolter les dons des particuliers, s'élevant cette année à **1 910 €**, soit 29,00 € de plus que l'année dernière !

Un grand merci pour leur implication, ainsi qu'aux généreux donateurs de notre commune.

Dimanche 08 avril

Fête des Jonquilles (voir pages 30 à 37)

Jeudi 03 mai

Remise des prix du concours des maisons fleuries 2017 (voir pages 13 à 18)

Jeudi 24 mai

Opération Haut-Rhin Propre avec l'école

Pour cette dernière année d'école, la municipalité a voulu une organisation un peu particulière de la journée Haut-Rhin Propre. Dans la matinée, les citoyens ont été invités à se joindre aux élèves et à leur enseignant Clément Simoutre, pour un nettoyage des abords du centre du village.



Le groupe était encadré par Mr René Schönhammer, grand amoureux de la nature, qui s'était également proposé pour préparer un pique-nique champêtre aux écoliers à l'issue de la collecte.

Après l'apéritif servi par la municipalité à la salle de l'ancienne école, les enfants ont ainsi pu faire honneur à un buffet alsacien élaboré uniquement avec des produits maison, grâce à des partenaires et des sponsors sollicités par René Schönhammer. Pour la préparation de ce repas, René a pu compter sur l'aide de sa fille Charline, pâtissière de formation.



Ensuite, les écoliers se sont rendus à l'étang de pêche de Mittlach, où les attendait le Président de l'association des Pêcheurs, Mr Philippe Stapfer, qui leur a retracé l'historique du site. Puis il leur a expliqué le fonctionnement et la gestion d'un étang, en insistant sur le fait que bien géré, il constitue un écosystème de grand intérêt pour la conservation du patrimoine naturel.



Cu fut ensuite l'heure de rejoindre le square du village, pour la plantation en commun d'un mirabellier de Lorraine, geste symbolique suivi d'une allocution de Mr le Maire, du directeur d'école et de René Schönhammer.



A l'issue de cette très belle journée, une plante aromatique variété thym citronnée a été offerte à chaque élève par leur « maître d'école ».

Dimanche 03 juin

Bari Kilbe à la ferme du Kolben

Nichée au fond de la vallée du Kolben à Mittlach, la ferme « Les cocottes à Mimi » a connu une effervescence toute particulière lors de la 3^{ème} édition de la fête champêtre.

Authenticité, qualité et convivialité sont les maîtres mots que la famille Brunn, propriétaire des lieux, a mis en avant pour le plaisir des nombreux visiteurs venus passer une journée de détente au plus près de la nature.



La journée débuta par une cérémonie religieuse présidée par le pasteur Heilmann à la chapelle du Kolben, située en contrebas de la ferme.

Puis le public présent fut convié à rejoindre la ferme pour un apéritif concert, donné par la « Bloosmusik vo Soultzbach »,



avant de déguster d'excellentes grillades et de profiter de l'ambiance champêtre et du cadre idyllique des lieux.

Diverses activités de plein air, animées par des associations locales, se sont tenues tout au long de la journée.



La tyrolienne installée pour l'occasion dans la forêt toute proche n'a pas désemplie, et le tir à l'arc a attiré de nombreux amateurs.

Les plus nostalgiques ont retrouvé le plaisir d'une véritable piste de quilles en bois, alors que les musiciens ont animé cette belle fête qui renoue avec les traditions.

Vendredi 06 juillet

Réception de départ du directeur d'école

La classe unique de Mittlach ayant définitivement fermé ses portes, une réception a été organisée en l'honneur de Mr Clément Simoutre, qui a assuré durant 2 années les fonctions de directeur d'école.

Monsieur le Maire Bernard Zinglé a retracé la jeune carrière de Clément, qui, avant d'être nommé à Mittlach « ignorait jusqu'à l'existence de notre village ». Il s'est adressé à Mr Simoutre en le félicitant pour son engagement sans faille au sein de l'école, et en le remerciant d'avoir su gérer le quotidien des élèves avec tact et discipline.



Il s'est également adressé aux écoliers, en les rassurant quant à leur future école à Metzeral : « je sais que vous saurez vous adapter, et vous pourrez retrouver d'autres copains en plus de ceux de la classe unique ».



C'est très ému que Mr Simoutre a ensuite remercié Mr le Maire, ainsi que les membres du conseil municipal, pour l'organisation de ce moment convivial.

Au cours de ces deux années, il a pu apprécier tous les avantages d'une classe unique, tant au niveau des moyens mis à disposition, que du climat serein et de la collaboration pleine et entière des parents et de la municipalité.

Il a également constaté que la classe unique permettait un suivi précis de l'évolution des élèves et un fort développement de leur autonomie. Mr Simoutre a mesuré la chance et le privilège qu'il a eu d'enseigner à Mittlach. Il a exprimé ses regrets de ne pas pouvoir continuer, mais il n'a pu que constater qu'au regard de l'évolution de notre société, ce type de classe familial ne correspondait désormais plus aux attentes de notre système éducatif.

Pour conclure, il a remercié chaleureusement les 11 derniers élèves de l'école de Mittlach.

Après la remise des cadeaux, le verre de l'amitié a suivi, et l'ensemble des convives a souhaité bonne chance à Clément pour la suite de sa carrière.



Vendredi 13 juillet

Fête des voisins rue Principale

Pour la 6^{ème} fois la fête des voisins s'est déroulée dans le garage d'Agnès et Jean-Jacques Spenlé. Cette année le menu était composé d'excellentes tourtes préparées par Jean-Jacques Neff, accompagnées de salades, fromages, tartes aux myrtilles, aux pommes et aux cerises...

L'ambiance était des plus conviviales, et la fête s'est terminée tard dans la nuit.

Le rendez-vous est d'ores et déjà donné pour l'année prochaine.



Concours des maisons fleuries 2017

La soirée du jeudi 03 mai 2018 a été consacrée à la remise des prix du 27^{ème} concours des maisons fleuries, à la salle des fêtes communale. Les lauréats ont été accueillis par Mr Bernard ZINGLÉ, Maire de la commune, entouré du Président et des membres du jury de la commission de fleurissement, ainsi que des membres du conseil municipal, afin d'être récompensés de leur travail d'embellissement, effectué au cours de la saison 2017.

Leur souhaitant la bienvenue, Mr le Maire a, dans son propos, rappelé les critères pris en compte pour l'attribution des notes ; la beauté des plants, leur couleur, l'ampleur du fleurissement ainsi que l'entretien des alentours. Les participants ont ensuite visionné des photos retraçant les résultats de leur savoir-faire, puis le palmarès du concours a été lu, et les diplômes et bons d'achat remis aux récipiendaires.



Le jury 2017 : M. DORDAIN Patrick, Président, Mme SIMON Sandra et Mr STAPFER Gérard

Selon la note obtenue, les récompenses ont été les suivantes :

Prix d'excellence : Un diplôme accompagné d'un bon d'achat d'une valeur de 40 €

Notes de 18/20 à 20/20 : Un diplôme ainsi qu'un bon d'achat d'un montant de 24 €

Notes de 15 à 17/20 : Un bon d'achat de 16 €

Pour cette 27^e édition, le total des bons d'achats délivrés par la commune s'élève à 1 280 €



Les lauréats lors de la soirée de remise des prix

Avant de clôturer la réception par le traditionnel vin d'honneur, Mr le Maire a encore remercié les personnes qui arrosent les compositions mises en place par la commune. Des paniers garnis leur ont été offerts.

Vous trouverez dans les prochaines pages le palmarès du fleurissement 2017, agrémenté des photos des plus belles réalisations.

Catégorie 1 – Maison avec jardin ***(21 participants récompensés)***

Prix d'excellence

FUCHS Didier	18, rue Erbersch
JA EGLÉ Claude (décédé)	69, rue du Haut-Mittlach
MAIRIE et ESPACES VERTS	9, rue Raymond Poincaré
SIMON Jacky	13, chemin de la Wormsa
SPENLÉ Jean Jacques	14, rue Principale
STAPFER Gérard	5, chemin de la Wormsa

1er prix – note 20/20

BATO Erica	52, rue du Haut-Mittlach
JA EGLÉ Marie-Bernadette	16, rue Erbersch
JEANMAIRE Daniel	16, rue du Haut-Mittlach

3e prix - note 18/20

BATO Walter	25, rue Erbersch
JA EGLÉ Etienne	12, rue Erbersch
JA EGLÉ Erwin	21, rue du Haut-Mittlach

Note 17/20

MEYER Michel	20, rue Principale
WEREY Benoît	4, chemin de la Hundsmis
ZINGLÉ Bernard	31, rue Erbersch

Note 16/20

WENGER Marie-Laure	6, impasse des Bûcherons
--------------------	--------------------------

Note 15/20

BAUDOUIN Roland	9, rue du Haut-Mittlach
BECKER Mathilde	16, rue Principale
BIECHY Michèle	27, rue Erbersch
HAEUSSLER Adèle	11, chemin de la Wormsa
LANG Gabriel	50, rue Erbersch



**Une pensée pour Claude Jaeglé, décédé subitement le 1^{er} mars 2018,
qui fleurissait année après année sa belle demeure...**

Catégorie 2 – Fenêtres et Murs *(24 participants récompensés)*

Prix d'excellence

BATO Thérèse	47, rue du Haut-Mittlach
DIERSTEIN Jean-Martin	28, chemin des Noisetiers
JA EGLÉ Hubert	1, rue Principale
RIMBACH Horst	28, rue Principale

1er prix – note 20/20

BATO Henri	6, rue Raymond Poincaré
BAUMGART Jean-Marie	67, rue du Haut-Mittlach
JA EGLÉ Hélène	8, rue du Haut-Mittlach

3e prix – note 18/20

CHRISTMANN Béatrice	10, rue Raymond Poincaré
JA EGLÉ François	26, rue Erbersch
FILLINGER	7, chemin de la Wormsa
KIENAST Pascal	

Note 17/20

GORGUET Hélène	10, chemin des Noisetiers
JA EGLÉ Maurice	2, chemin des Noisetiers
LAMBERGER Monique	19, rue Erbersch
OBERLIN Sandra	16, rue Raymond Poincaré
STAPFER Philippe	4, rue des Jonquilles

Note 16/20

BUDINGER Patrice	Schnepfenried
BUEB Régis	1, rue des Jonquilles
NEFF François	32, rue Erbersch
SCHWARZ Thierry	2, rue du Haut-Mittlach
WEREY Jean-Noël	59, rue du Haut-Mittlach

Note 15/20

BOUQUANT Patrick	56, rue Erbersch
KIENAST Daniel	2, chemin de la Grotte de Lourdes
KNUCHEL André	15, rue du Haut-Mittlach
MAURER Frédéric	13, rue Principale

...Et pour Madeleine Jaeglé, décédée le 18 mars 2018, qui a, jusqu'en 2014, admirablement fleuri sa maison et entretenu son jardin



Catégorie 3 – Balcon-Terrasse *(6 participants récompensés)*

Prix d'excellence

DORDAIN Patrick
JAEGLÉ Olivier

7, chemin des Noisetiers
13a, rue Erbersch

1er prix – note 20/20

BARRÉ Christian

2, impasse des Bûcherons

2 e prix – note 19/20

BRAESCH Sébastien
STAPFER Roger

18, chemin des Noisetiers
2, chemin du Herrenberg

Note 15/20

HEILMANN Robert

1, chemin des Noisetiers

Catégorie 4 – Hôtels-Restaurants *(4 participants récompensés)*

Prix d'excellence

Ferme-Auberge DEYBACH Yves

Schnepfenried

1er prix – note 20/20

Gîtes SPENLÉ Jean-Mathieu

Schnepfenried

Note 16/20

Gîtes DEYBACH Guy
Ferme-Auberge WEHREY Michel

6, Chemin des Truites
Kastelberg

Les prix d'excellence en photos



FUCHS Didier



SIMON Jacky



SPENLÉ Jean-Jacques



STAPFER Gérard



BATO Thérèse



DIERSTEIN Jean-Martin



JA EGLÉ Hubert



RIMBACH Horst



DORDAIN Patrick



JAEGLE Olivier



Ferme-Auberge DEYBACH Yves



Mairie et espaces verts de la commune



Réalisations communales

École de Mittlach

Comme vous le savez déjà, notre école a fermé ses portes le 6 Juillet 2018. Après 80 ans d'existence (le premier registre d'inscription des élèves date de 1938), nous n'avons plus d'école dans notre commune.

Depuis quelques années déjà nous étions menacés de cette fermeture.

La première réunion la concernant a démarré à l'automne 2016, en présence d'un inspecteur départemental de l'éducation nationale et d'élus de Metzeral, Mittlach et Sondernach.

Elle a été suivie d'autres réunions au courant de l'année 2017 et au printemps 2018, dont plusieurs ont eu lieu avec des représentants des parents d'élèves et des enseignants des trois communes.

Nous avons obtenu au printemps 2017 un sursis d'un an à condition de nous engager à mener une réflexion sur un regroupement de nos trois écoles. Nous espérions à l'époque pouvoir échapper à cette fermeture, ou au pire pouvoir bénéficier d'un regroupement décentralisé, c'est-à-dire garder une classe dans chaque commune.

Malheureusement l'éducation nationale ne veut plus de classe unique, ni d'ailleurs de regroupement décentralisé.

C'est par un courrier de la directrice départementale de l'éducation nationale du 23.02.2018 que nous avons été informés de la suppression du poste d'enseignant dans notre école à la rentrée 2018.

Malgré une délibération de notre conseil municipal du 27.01.2017 nous opposant à la fermeture, nous n'avons obtenu gain de cause et c'est contraints et forcés que nous avons pris acte de la suppression de poste. Nous avons par la suite été obligés de valider cette fermeture pour pouvoir bénéficier des subventions de la Région Grand Est pour le transport scolaire.

Parallèlement à ces démarches, les conseils municipaux de Metzeral et Sondernach ont validé le regroupement scolaire, il y aura donc une école maternelle et une école primaire uniques à Metzeral à partir de cette rentrée scolaire 2018.

Pour information, la classe unique de Hohrod fermera également à la rentrée prochaine.

Notre commune nous paraîtra bien vide à ce moment-là, une salle de classe vide, une cour de récréation vide, il ne restera que les souvenirs et la nostalgie pour tous ceux d'entre nous qui sont passés par notre école communale.

Souvenirs, souvenirs.....

Bien évidemment nous souhaitons aux enfants de nos trois communes un bon succès dans cette nouvelle école regroupée.

Le Maire,
Bernard ZINGLÉ

Le dernier mot du maitre

Cette partie d'année scolaire s'est déroulée avec une saveur particulière, puisqu'il s'agissait des derniers mois de l'école de Mittlach. En effet, le regroupement scolaire avec les écoles de Metzeral et Sondernach s'est imposé dans le fond de la vallée. Les onze élèves prendront donc le chemin de Metzeral à la rentrée de septembre 2018.

Le premier élève inscrit dans le registre de cette école date de 1938, et 477 noms s'y sont succédés jusqu'à cette année. Je sais l'importance de cette école pour beaucoup d'entre vous, villageois de Mittlach qui y avez appris à lire et à écrire avec mes prédécesseurs. Je citerai messieurs Haller, Louis, Georges, Breitel, Valarché ou plus récemment Schickel (que je remercie pour ses précieux conseils) qui ont marqué la vie du village. Je mesure également la chance et le privilège d'avoir travaillé dans ce cadre idyllique ; ainsi que d'avoir pu découvrir un mode d'enseignement en voie de disparition dans notre pays : la classe unique, son fonctionnement si particulier et si plaisant, avec des élèves agréables et attachants.

Vivre la fermeture d'une école est un moment triste dans une carrière d'enseignant, surtout si elle est précédée d'excellents souvenirs. Et ils ne manquent pas à Mittlach.

En ce qui concerne les activités de ce semestre, nous avons pu réaliser quelques sorties avec nos correspondants d'Hohrod – dont c'était aussi la dernière année - : une journée à l'Ecomusée d'Alsace, une sortie vélo à Mittlach, et une ultime journée au parc aventure du Schnepfenried.

Les échanges et rencontres avec l'autre classe unique de la vallée furent une expérience très enrichissante, appréciée et réussie au cours de ces deux années.

Les élèves ont été sensibilisés à la préservation de la nature et à l'importance de notre écosystème lors de plusieurs séances, fil conducteur de ce semestre et dont ils ont rédigé des articles pour ce bulletin.

Sophie Boithiot, notre intervenante LPO, a proposé un travail de recensement des hirondelles, puis elle a fait découvrir l'importance des rapaces dans les chaînes alimentaires.

Nous avons aussi reçu la visite d'une bénévole de l'ASPAS, habitante du village spécialisée dans la protection des amphibiens.

Une journée entière a été consacrée à Haut-Rhin propre, à la présentation de l'étang de pêche Mathias Zinglé et à la plantation d'un mirabellier au square, offert par René Schönhammer. Notre chef cuisinier avait aussi concocté un excellent pique-nique champêtre, très apprécié des élèves et des participants.

Les élèves ont aussi pu s'initier à la pêche, lors d'un moment organisé par le président de l'association de pêche, Philippe Stapfer, secondé par plusieurs pêcheurs expérimentés. Là encore, ce fut une expérience très appréciée des enfants. Cette initiation fut suivie d'un repas convivial. J'adresse mes meilleurs remerciements aux pêcheurs de l'association présents et à M. Stapfer d'avoir donné de leur temps pour les élèves de l'école.

Plus tôt dans l'année, lors du repas de Noël, les enfants avaient donné en représentation notre pièce de théâtre « Mic-Mac dans les contes ». Celle-ci fut unanimement appréciée et je veux dire ici ma satisfaction pour cette belle réussite et féliciter nos acteurs en herbe.

Nos séances d'enregistrements et de sélections de sons se sont poursuivies avec Jim Petit et la création d'un parcours sonore intitulé « une 5e saison » devrait prendre forme dans les prochains mois dans le village. Il sera le résultat d'une belle collaboration entre l'artiste et les écoliers.

J'ai été très touché des attentions lors de mon départ, je tiens à remercier vivement M. le Maire de m'avoir si bien accueilli et de m'avoir donné les moyens de travailler dans des conditions si favorables. Je remercie aussi les conseillers municipaux, notamment ceux qui ont consacré une partie de leur temps à l'école, lors de réunions pour l'école ou de manifestations.

J'adresse également des remerciements appuyés aux parents d'élèves pour leur confiance sans faille, leur partenariat et leurs attentions régulières.

Mes remerciements vont aussi au personnel communal : Valérie, notre secrétaire de Mairie, ainsi que Nicole ; Ophélie, notre dévouée femme de ménage et avant elle Marie-Christine, Emmanuel et Aurélien nos ouvriers communaux. Merci à eux pour leur accueil chaleureux, leur présence et leur disponibilité. J'ai une pensée particulière pour notre secrétaire qui était habituée à la présence quotidienne des écoliers dans le bâtiment et qui n'aura malheureusement plus de voisinage.

Je remercie enfin les intervenants déjà cités : René, Sophie et Jim pour tout le temps consacré à notre école et l'investissement généreux dont ils ont fait preuve.

Je souhaite une bonne continuation et beaucoup de réussite à mes derniers élèves, Clara et Gaëlle qui entrent au collège, Emma dans sa nouvelle école de Luttenbach et Tim, Justine, Fanny, Arwenn, Rayane, Arthur, Tina et Maïlys qui prendront le chemin de Metzeral et où de nouveaux enseignants les accueilleront avec plaisir.

Quant à moi, j'évoluerai désormais dans une autre circonscription mais je garderai en mémoire cette école familiale de Mittlach, unique et inoubliable, qui m'a apporté tant de satisfactions, de merveilleuses expériences, des lacs de Mittlach jusqu'aux plages de Porto-Vecchio... Il est sûr que je ne manquerai pas de revenir de temps à autre dans ce si beau coin d'Alsace.

Clément Simoutre

Ultime photo de classe – Année scolaire 2017/2018



Au premier plan, de gauche à droite :

Justine CAMPELLO, Maïlys SCHIEBEL-COMBRE, Tim WEREY, Emma LANG

Au second plan, les 3 filles de gauche à droite :

Fanny QUENTIN, Arwenn CHAPRON, Tina WEREY

Au 3^{ème} rang, de gauche à droite : Rayane BELQAID, Arthur DONIZETTI, le maître Clément SIMOUTRE, Gaëlle QUENTIN, Clara HEBINGER

Les activités des élèves de la classe unique

Après avoir fait une très belle prestation lors de la fête de Noël de la commune, en donnant en représentation une pièce de théâtre intitulée « Mic-Mac dans les contes », puis profité des vacances, les élèves de Mittlach ont repris le chemin de l'école début janvier.

Les acteurs en herbe lors du spectacle de Noël



Création musicale avec Jim Petit

La collaboration entre l'artiste Jim Petit et les écoliers s'est poursuivie tout au long de ces derniers mois d'école.

En photo, une séance d'écoute des élèves dans la grange studio de Jim Petit.



Sortie à l'écomusée d'Alsace

Le 12 avril, les élèves des classes uniques de Mittlach et Hohrod se sont rendus à l'Ecomusée d'Alsace à Ungersheim qui abrite un village alsacien. Ils se sont ainsi familiarisés avec le patrimoine rural, l'art et les traditions populaires de l'Alsace.

Cette sortie a concrétisé un long travail en classe sur les métiers d'antan. C'est donc avec une grande curiosité que les élèves sont allés à la rencontre du potier, du charron, du forgeron, du sellier, du tonnelier, du vannier ou encore du coiffeur barbier.

Ils ont également suivi un atelier sur l'école d'autrefois, en compagnie d'un instituteur à la mine très sévère, qui leur a enseigné l'écriture à la plume et à l'encre. Ils ont porté les tenues des écoliers de l'époque, et ont découvert les bonnets d'âne, les billets d'honneur, et les bons points.

Les nombreux animaux présents à l'Ecomusée ont suscité beaucoup d'intérêt de la part des enfants, notamment les 2 magnifiques paons.

Les écoliers ont pu admirer le travail à la ferme et ont croisé des chevaux de traits, des vaches, des cochons, des chèvres, des lapins...

Ils ont assisté au nourrissage des cigognes et à un cours sur la migration annuelle de cet échassier.

Ils ont poussé la porte de nombreuses maisons pour y découvrir le mobilier de l'époque, les ustensiles de cuisine, les jouets d'enfants, les costumes, etc...



Certains ont même bénéficié d'une promenade en barque, où le travail du pêcheur leur a été présenté.



La journée a été une vraie réussite, et les enfants ont été unanimement ravis de découvrir ce village, classé plus beau musée à ciel ouvert de France.

Les articles rédigés par les élèves sur les séances de sensibilisation de la nature

Les hirondelles

Sophie Boithiot est venue dans notre classe, elle est membre de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Les nids d'hirondelles sont faits en terre. Ils sont faits sous les toits. Nous avons compté les nids d'hirondelles pour une étude nationale faite dans toute la France. Nous avons vu qu'il n'y avait plus beaucoup de nids. C'est grave car si les hirondelles disparaissent il y aura beaucoup plus d'insectes volants (mouches, moustiques et d'autres insectes). Une hirondelle peut attraper 7000 insectes par jour. C'est une espèce protégée il ne faut pas chasser les hirondelles et il est interdit de casser les nids.

Rayane, Emma et Mailys

Haut-Rhin propre à Mittlach

Nous avons ramassé des déchets dans Mittlach. Nous avons trouvé quelques déchets.

Nous avons aussi mangé un pique-nique dans l'ancienne école. René a fait le repas, il y avait beaucoup de choses. C'était très bon.

Fanny



Le mirabellier

Après avoir ramassé les déchets, nous avons été visiter l'étang de pêche.

Puis nous sommes revenus au square pour planter un mirabellier que nous avait ramené René Schönhammer.

Toute la classe a participé à sa plantation.

Arthur

Les déchets dans la nature

Les déchets prennent du temps à disparaître. Cela nous étonne beaucoup. Voici quelques exemples :

Cigarette : 1 à 2 ans

Chewing-gum : 5 ans

Bouteille en verre : 4000 ans

Pile : 7869 ans

Bouteille en plastique : 100 à 1000 ans

Sacs plastique : 400 ans

Trognon de pomme : 1 mois

Papier : 2 à 5 mois

Mouchoir : 3 mois

Pour protéger la nature ne jetez pas de déchets.

Gaëlle

La protection des amphibiens

Une dame du village, de l'association ASPAS (Association Pour la Protection des Animaux Sauvages) est venue à l'école nous parler des amphibiens.

Il y a 2 espèces : les Anoures (sans queue) et les Urodèles (avec queue).

A Mittlach, on trouve des crapauds communs et des Salamandres tachetées (voir photo).



Pour qu'il y ait moins d'amphibiens écrasés, à Metzeral, des seaux ont été mis dans le sol avec des filets au bord des routes.

Ce sont des animaux importants car s'ils disparaissent, il y aura de plus en plus de moustiques, de limaces, de mouches, d'escargots et de vers de terre.(voir menu).

Il est interdit de toucher ou de prendre les grenouilles, on peut avoir une amende. Ce sont des espèces protégées.

Clara

Menu des grenouilles et des crapauds



ver de terre
escargot
limace
fourmi
mouche
moustique

Tim



Les rapaces

Avec Sophie, nous avons appris à reconnaître les rapaces. Nous avons dessiné une chouette effraie. Nous avons découvert que lorsque les chouettes mangent, elles recrachent des pelotes de réjection. Dans ces pelotes, on trouve des poils et des os parce qu'elles ne digèrent pas ça. Nous avons ouvert les pelotes et nous avons trouvé 70 squelettes de rongeurs (campagnol, mulot, musaraigne) dans 22 pelotes. Une chouette peut manger plusieurs rongeurs par nuit.

Les rapaces sont très importants car sans eux il y aurait de plus en plus de rongeurs et ils dévoreraient nos récoltes.

Tina, Justine et Arwenn

Journée d'animation à l'étang de pêche

L'étang de pêche Mathias Zinglé a servi de cadre à une journée d'animation, vendredi le 15 juin, pour les élèves de la classe unique et leur directeur Clément Simoutre, en présence des membres de l'association des pêcheurs de Mittlach.

Après une petite marche pour se rendre à l'étang de pêche situé non loin de l'école, ils ont été accueillis chaleureusement par le Président Philippe Stapfer et les membres de l'association, qui leur ont donné un petit cours sur la pratique de la pêche à l'étang.

Les élèves, ravis de pouvoir taquiner le poisson, ont tous pu faire mordre des truites à leur hameçon garni d'un appât au choix, pour arriver au score collectif de 63 truites !!!



Un esturgeon a même été pris, poisson que les pêcheurs en herbe ont admiré et soupesé, et qui a suscité leur curiosité. L'esturgeon a été remis à l'eau en "no-kill", pratique de pêche consistant à relâcher volontairement et systématiquement le poisson pêché...

Toutes les explications et les informations sur cette espèce et sur le « no-kill » ont été données par le service encadrant à nos apprentis pêcheurs.



Ce moment de convivialité et de détente s'est poursuivi lors du repas, où le président de l'association et Monsieur Antoine Boithiot, maire honoraire du village et membre du comité directeur, ont retracé l'historique de l'association aux écoliers curieux et attentifs.

En souvenir de cette journée de découverte de la pêche, une coupe a été offerte à chaque élève et gageons que certains petits pêcheurs deviendront un jour grands pêcheurs au sein de l'association....

Association « Les Jonquilles »

Sortie raquettes

Le dimanche 18 février, les membres de l'association ont organisé une sortie raquettes, au départ du Platzerwasel, ou de Mittlach pour les plus courageux. La balade les a menée jusqu'à la ferme auberge du Salzbach, où ils ont partagé le repas marcaire.

Une belle journée avec des conditions hivernales parfaites. Merci à Erica (la doyenne du jour) qui a accompagné la troupe avec sa bonne humeur et sa fiole de Schnaps !



Participation à la fête des jonquilles



L'association a tenu un stand de pizzas et tartes flambées faites maison, au domicile de Béatrice, pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs du jour.

Beau succès pour une première, et Merci à Béatrice pour le prêt de son garage et de sa cour idéalement situés sur le parcours du cortège.



7^{ème} Wandelfescht, les 25 et 26 mai



En route pour une longue marche

Les membres de l'association se sont une nouvelle fois activés pour accueillir marcheurs et randonneurs qui accompagnent le troupeau des fermes Uff Rain et du Treh.

Un repas a été servi à la salle des fêtes le vendredi soir, puis place à la soirée musicale animée par Jean-Pierre et Christophe Oles et les sonneurs de cloches. Les derniers danseurs ont quitté la piste aux alentours de 2h du matin !!!

Le lendemain, un bon petit-déjeuner, composés essentiellement de produits de la ferme, a été servi aux courageux qui allaient suivre le troupeau jusqu'à la ferme du Treh.

Voyage en Autriche

Un voyage en Autriche a été organisé du dimanche 10 au dimanche 17 juin par les membres de l'association. Le séjour s'est déroulé à l'hôtel Wöscherhof à Uderns dans le Zillertal.

Ce fut une superbe semaine, le beau temps était de la partie et les paysages à couper le souffle.



Au programme : de belles randonnées, une via Ferrata à Gerlos, du shopping à Mayrofen, une sortie bateau sur le lac Achensee et une sortie vélo. L'hôtel était parfait avec piscine, sauna, salle de sport, animations musicales le soir....



« Un jonquille » sur le glacier



A l'hôtel Wöschlerhof à Uderns

Nettoyage du sentier du Kastelberg

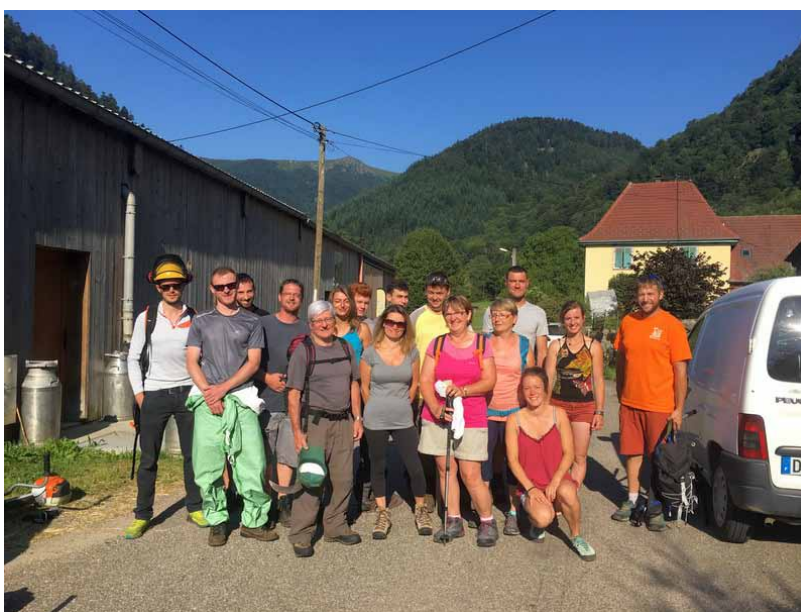
Dimanche 1^{er} juillet, une belle équipe s'est donné rendez-vous à 8h30, au départ de la ferme Neff, pour le traditionnel nettoyage du sentier du Kastelberg.

Après avoir procédé au défrichage du sentier et reçu les félicitations de quelques marcheurs, le groupe a profité d'un bon barbecue et d'un peu de repos dans leur coin caché dans les ruines.

Le soir venu, les membres ont rejoint le village et ont encore partagé des pizzas à la ferme du Kolben, chez « Les cocottes à Mimi ».

L'association remercie chaleureusement toutes les personnes qui se sont jointes à cette opération, et notamment les copains d'Ammerschwihr.

Prêts pour l'élagage, le défrichage, le taillage.....



Association « Le Carrosse d'Or »

Bal et élection de la Reine des Jonquilles 2018

Samedi 24 mars, l'association « Le Carrosse d'Or » organisait le Bal de la Reine en vue de l'élection de la Reine des Jonquilles 2018. Dans la salle des Fêtes de Mittlach, décorée pour la circonstance, les sympathisants du « Carrosse d'Or » tournoyaient au son de l'orchestre « le duo des Jonquilles ».

Cinq jeunes filles se sont présentées au suffrage du public présent, chacune d'entre elles avait mobilisé son fan club pour tenter de remporter la première place. Le choix était difficile, elles étaient toutes charmantes, élégantes et surtout très souriantes.

Après l'élection et son dépouillement - sous l'œil vigilant du jury - le palmarès fut proclamé :

Elise WEREY, étudiante et domiciliée à Griesbach-au-Val, a été couronnée « Reine des Jonquilles 2018 » ; Serena CARDOSSO, étudiante et domiciliée à Ammerschwih, sera sa première Dauphine et Sarah WERNAIN, femme de chambre et domiciliée à Metzeral, a été élue seconde Dauphine.

Les participants à la soirée leurs ont réservé une ovation particulièrement appuyée.



De gauche à droite :

Sarah WERNAIN, seconde dauphine, Elise WEREY, reine des Jonquilles 2018, et Serena CARDOSSO, première dauphine

Fête des Jonquilles 2018

Le printemps a eu de la peine à arriver en ce début d'avril, mais la jonquille s'est tout de même ouverte et la fête a remporté un vif succès.

La journée a débuté par un office eucharistique célébré par le curé François et le pasteur Heilmann.

Mittlach était à l'honneur, une foule nombreuse parcourait les rues. Le musée de l'Ambulance Alpine accueillait de nombreux visiteurs. La ferme du Rothenbach avait également ouvert ses portes.

La salle des fêtes était bien remplie pour le repas de midi, ainsi que les stands extérieurs dédiés à la restauration.

Dès le début de l'après-midi, de nombreux spectateurs venus de toute la région et d'ailleurs se sont massés dans les rues pour attendre le cortège qui devait partir de la ferme du Rothenbach.

Durant ce temps de nombreux étals de commerçants et artisans étaient à la disposition des visiteurs. On a aussi pu admirer la démonstration de sculptures à la tronçonneuse.

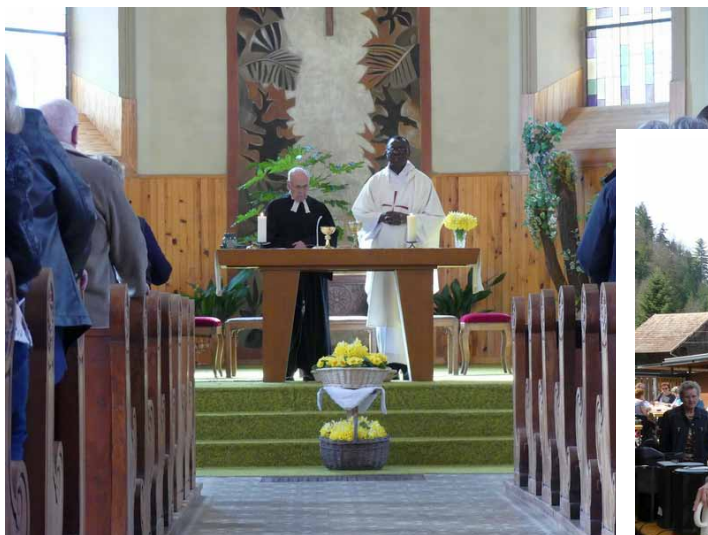
Après une période d'attente, la foule a pu acclamer le cortège d'une dizaine de chars. L'association « Le Carrosse d'Or » a bien préparé cette journée. Même si cette année il n'y avait pas de thème particulier pour le cortège, chaque participant a tenu à créer une belle œuvre pour la fête.

Tout ce défilé a été agrémenté par de nombreux musiciens venus des différents villages de la vallée. La cour royale a clôturé cette cavalcade, on a pu applaudir la reine Elise Werey et ses dauphines.

Ce fut un événement particulier pour notre village de montagne au fond d'une magnifique vallée presque alpestre. Un grand Merci aux organisateurs qui ont minutieusement préparé cette fête sous la direction de leur président Alfred Braesch.

Robert Heilmann

Quelques étapes de la fête...



L'office eucharistique et le stand tenu par le Conseil de Fabrique devant l'église



Portes ouvertes au musée de l'Ambulance Alpine

Démonstration de sculpture à la tronçonneuse



Décorés glanés tout au long du parcours.....

Elaboration du char de la Reine



La naissance de la future fleur de printemps dans l'atelier communal.....



L'éclosion a eu lieu.....



Et la voici prête pour le défilé !

Le cortège en images ...

La ferme du Rothenbach ouvre la marche...



...suivies de près par « La soupe aux Choux », réalisée par l'ASL de Griebach au Val, avec un « le Glaude » et un « le Bombé » plus vrais que nature, et l'extraterrestre « la Denrée » venu de la planète Oxo spécialement pour la fête.....



Une explosion de couleurs avec le magnifique char intitulée « Nature » de l'association Sports et Loisirs de Metzeral et environs.....





Puis ce fut au tour des musiciens de la **société de musique Ilenkopf de Metzeral** de proposer un entracte musical



Bel hommage rendu à feu le téléphérique qui reliait naguère la Wormsa à Gérardmer, par le comité des fêtes de Metzeral



Les amis belges de Gedinne s'en sont une nouvelle fois donné à cœur joie, avec « Les Tuches à Mittlach ».....



Jeff Tuche dans toute sa splendeur et Mamie Suze fidèle à elle-même.....



Et voici l'Harmonie de la Petite Vallée de Stosswehr, et sa très belle prestation musicale...

« La Princesse Vosgienne » de l'association du même nom ne passe pas inaperçue dans les rue du village.....
Phénoménale et déjantée.....un vrai plaisir !



Mais quel est donc ce bolide étrange circulant au milieu du défilé ?



La « Brigade des Jonquilles ! » par l'association Montée Impossible de Muhlbach



Les excellents musiciens de La Musique Municipale de Kruth

Les joies de la glisse.....sous le soleil.....

« Après Ski » par **Mittlach s'Band**, a connu un franc succès auprès des visiteurs



« Trop cool ma nounou » par la **société des fêtes de Gérardmer**

Mais que fait la nounou !!



Et pour clore ce cortège riche en surprises, le char royal...

« **Fleurs de Printemps** », de l'association **Le Carrosse d'Or**

Le mot du Président

Au nom de l'Association « Le Carrosse d'Or », je voudrais remercier toutes les associations, nos amis Belges de GEDINNE, ceux de Gérardmer, les musiciens des harmonies ainsi que les habitants de MITTLACH pour leur participation à la Fête des Jonquilles 2018, que ce soit par la fabrication d'un char ou par un décor.

Merci d'avoir mis les jonquilles à l'honneur.

Merci à nos généreux sponsors qui répondent toujours présent.

Un grand merci à nos bénévoles et aux membres de l'association du Carrosse d'or pour l'organisation et la réalisation de cette belle fête.

Un grand merci également à la Commune de MITTLACH pour son soutien et son aide toujours très appréciés par notre association, et bien sûr, à notre cher public qui, sous un soleil éclatant, s'est déplacé très nombreux.

Alfred BRAESCH



Association «Les Pêcheurs de Mittlach»

Concours de pêche 2018

L'association des Pêcheurs a organisé dimanche 24 juin son grand concours de pêche annuel, à l'étang de pêche Mathias Zinglé. Grâce à des pêcheurs venus nombreux - 85 pêcheurs individuels et 27 sociétés - et à une météo des plus clémentes, cette journée a connu un franc succès.

Comme tous les ans, les pêcheurs se sont disputés les prises lors des différents tours, dont trois en «Individuel», un tour «Spécial» et un «Société», tout en ayant bien sûr l'opportunité de se restaurer sur place, avec au menu une salade vigneronne, suivie de civet de sanglier, spaetzlés et légumes, fromage et tarte.

A l'issue du concours, les prises ont été pesées, et en fonction du poids des poissons, les participants ont été récompensés par des lots de valeur pour les individuels et par des coupes pour les sociétés. A noter que la valeur totale des lots a atteint cette année la très honorable somme de 1 000 €, dont un banc en bois fourni par la saboterie HAEBERLÉ d'une valeur de 150 € et un bon d'achat à faire valoir chez BC Matériaux – Alain BAUMGART, d'une valeur de 100 €

Voici les résultats :

Classement individuel : les 10 premiers

1 ^{er} prix : LANOT Sébastien	2.880 kg	6 ^e prix : BIRGHAN Michel	1.750 kg
2 ^e prix : SCHAFFAR Christophe	2.300 kg	7 ^e prix ex aequo : MITSCHI Marlène, REINOLD Christophe	1.740 kg
3 ^e prix : CLEMENT Mathieu	1.880 kg	8 ^e prix : Natacha	1.720 kg
4 ^e prix : DELACOTE Maxime	1.810 kg	9 ^e prix : CLEMENT David	1.680 kg
5 ^e prix ex aequo : MITSCHI Henri, GRAFF Bernard	1.790 kg	10 ^e prix : MITSCHI Dany	1.670 kg

Le concours « Spécial » : les 10 premiers

1 ^{er} prix : BINDER Gilbert	1.600 kg	6 ^e prix : HAAS Eric	0.940 kg
2 ^e prix : BARTH Jean-Claude	1.520 kg	7 ^e prix : FOURES Sébastien	0.620 kg
3 ^e prix : BARTH Laurent	1.370 kg	8 ^e prix : LANOT Alain	0.400 kg
4 ^e prix : BARTH Emile	1.190 kg	9 ^e prix : GRAFF Bernard	0.380 kg
5 ^e prix : HOTT Auguste	1.130 kg	10 ^e prix : HAEFFELE Loïc	0.370 kg

Le concours « Société » : les 10 premiers

1 ^{er} prix : LABAROCHE	4.870 kg	6 ^e prix : JA EGLÉ François (équipe 2)	1.840 kg
2 ^e prix : MITSCHI Dany	2.870 kg	7 ^e prix JA EGLÉ Gérard	1.820 kg
3 ^e prix : SONY	2.660 kg	8 ^e prix : APP SONDERNACH	1.760 kg
4 ^e prix : CRYLOR (équipe 1)	2.600 kg	9 ^e prix : APP WINTZENHEIM	1.700 kg
5 ^e prix : GLEY Daniel	2.000 kg	10 ^e prix : APP GUNSBACH	1.510 kg

Le concours de pêche 2018 en images...



L'autre festival de cannes !



Les uns s'activent en cuisine.....



...tandis que les autres se mettent à table



Un magnifique esturgeon.....



L'effervescence lors de la distribution des prix

Activités intergénérationnelles

Chez les seniors :

Repas de clôture de saison 2017/2018 du Qi Gong et des après-midis jeux

20 juin : Ce rendez-vous 2018 encore une fois très attendu, a ravi tous les participants.

Longer la carrière et retrouver la vallée de la Wormsa avec ses Crêtes en forme de cirque glaciaire, ses versants abrupts et rocailleux de moraines et granit abrasé ; s'imprégner des contrastes de la beauté des lieux et longer le sentier de mémoire jusqu'à la station terminale du téléphérique français de 1915-1918, poursuivre jusqu'au lieu-dit Steinabruck, à la sortie de Metzeral,...



...le tout commenté d'explications géologique ou historique passionnants...
puis retour sur Mittlach et rejoindre le lieu de rendez-vous !



Les quarante-cinq participants entourant le maire Bernard Zinglé ont retrouvé le lieu de convivialité mittlachoïse par excellence : « Le Valneige ».



Martine et Dany aux commandes, accueil et sourires garantis, salle totalement rénovée avec goût, excellent repas, détente assurée... Ambiance garantie au son de l'accordéon ou à la guitare, les tubes des années 70 ou l'Etoile des neiges repris en chœur par tous, poèmes et danse alsacienne, quelle énergie !



Merci à Antoinette, Charlotte, Paul et Jean, Antoine et Jean-Jacques.
Ambiance joyeuse et mémorable, le savoir-vivre des anciens est remarquable !

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour 2019 !

Musée de l'Ambulance Alpine

Réouverture du musée de l'Ambulance Alpine

Après sa pause hivernale, le musée de l'Ambulance Alpine a rouvert ses portes **vendredi le 30 mars**, pour une 4^{ème} saison qui s'étalera jusqu'au 11 novembre.



A cette même période, un guide supplémentaire intégrera l'équipe, à savoir Mr Bert Van Midden, résident néerlandais déjà bien connu à Mittlach, et par ailleurs professeur de français dans une université hollandaise, qui va proposer des visites en langue néerlandaise pour ses compatriotes.



A gauche, une prothèse de jambe, exposée au musée et ci-dessous, un aperçu des objets visibles



Le musée est ouvert **tous les week-ends et jours fériés, du 30 mars au 11 novembre, plus les mercredis, du 14 juillet au 19 août, de 14h00 à 18h00**. Le droit d'entrée est de 2 €. L'abri extérieur est quant à lui accessible tous les jours aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

Plus d'informations au 06 52 29 34 12 ou par mail musee.ambulance-alpine@orange.fr

Énigme

Jeu concours n° 3 :

Où peut-on voir cette composition florale ?



Elle se trouve sur le ban de la commune de Mittlach, mais à vous de la situer précisément.

Vous déposerez votre réponse sur papier libre avec vos coordonnées, au secrétariat de la mairie, pour le 31 octobre au plus tard.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses aura lieu, et le ou la gagnante se verra remettre un panier garni d'une valeur de 30 €

Réponse du jeu concours n° 2 : (Bulletin municipal du 2^e semestre 2017)



Nos jeunes à l'honneur

Sophia et Léa au cœur de l'aventure du 4L Trophy

Sophia Tajri et Léa Zanon ont participé à la 21^{ème} édition du 4 L Trophy, cette course solidaire qui a eu lieu en février 2018, au départ de Biarritz, direction le Maroc.

Mais qui sont ces jeunes filles et quelles sont leurs motivations ?

Sophia Tajri a 22 ans et est habitante de Mittlach. Elle fait des études de bio-ingénieur à Gembloux en Belgique. Sa coéquipière Léa Zanon, 22 ans également, est une Meusienne pure souche. Elle aussi fait ses études en Belgique, et souhaite exercer plus tard le métier de sage-femme. Les deux jeunes filles sont amies depuis toujours, Sophia ayant passé ses premières années en Meuse avant de venir s'installer à Mittlach avec sa famille.

Portées par le même désir d'aider les autres, les deux amies décident de créer l'association « Grains de Sable », afin de récolter des fonds servant au financement de ce raid.

Quid du 4L Trophy

Le 4L Trophy est une formidable **aventure humaine, sportive et solidaire**. Ce raid réunit tous les ans des milliers d'étudiants (~2400) pour parcourir près de 6000 kilomètres à bord d'une 4L (seul véhicule autorisé), sur des routes et des pistes désertiques à travers la France, l'Espagne et le Maroc. Il n'est pas question de vitesse dans cette course, mais d'**orientation**. En effet, pour l'emporter, les participants ont uniquement à leur disposition une boussole, une carte, ainsi qu'un road-book. Pour parvenir à la ligne d'arrivée, il faut faire preuve d'**entraide** et de **partage** : une voiture ensablée à tirer, une panne mécanique... tout peut arriver ! Un équipage est constitué de deux personnes étant étudiant(e)s et possédant le permis de conduire.

Sophia nous raconte :

« Tout d'abord, pour nous retrouver sur la ligne de départ, il nous a fallu presque un an de préparation. Nous avons traversé des galères, nous avons dû apprendre à rebondir, nous avons découvert les aléas de l'administration, nous avons appris à rentrer en partenariat avec des entreprises, et à nous battre pour défendre notre projet.

Ce que nous avons dû faire : créer une association, élaborer et gérer un budget, rechercher des fonds en organisant des événements, démarcher des entreprises pour trouver des sponsors, communiquer, acquérir et remettre en état une 4L, obtenir des dons de matériel scolaire et sportif. Et c'est le 12 février que nous avons démarré en direction de Biarritz pour y être le 16, jour du départ officiel.



**Un grand Bravo
à nos deux
aventurières !**

**A gauche, Léa
A droite, Sophia**

Une fois à Biarritz, nous avons passé les vérifications mécaniques et administratives sans encombre. Nous avons également participé à la remise d'une dizaine de kilos de denrées alimentaires à la Croix Rouge dont chaque équipage était invité à y contribuer. A nous l'aventure ! Les deux semaines à bord de notre 4L sont passées très vite. La course, qui je le rappelle est une course d'orientation et non de vitesse, s'est passée sur 5 jours. Notre compteur kilométrique était relevé à chaque début et fin de journée. Chaque soir, tous les équipages se regroupaient et nous dormions sous tente. Le confort et l'hygiène n'était pas au rendez-vous (peu de douches et de toilettes dans le désert) mais ce n'était pour moi qu'un détail anecdotique qui rendait ce voyage inoubliable. Je garde en mémoire les paysages grandioses de l'Atlas marocain, nos rencontres avec des locaux, les Touaregs, les enfants ; l'entraide et la solidarité entre les participants sur les pistes...

Chaque année, l'association Enfants du Désert organise un concours qui permet à 40 équipages vainqueurs (parmi environ 200 équipages participant au concours) de vivre une journée exclusive, (appelée la journée Ambassadeur) : se rendre dans un village pour visiter une école construite par l'association et réaliser des activités avec les écoliers. Pour participer, les candidats devaient proposer une activité ludique et originale à réaliser avec les enfants d'une classe. Les 40 meilleures propositions étaient retenues. Nous avons eu l'idée de proposer de faire faire aux enfants leur propre marelle dans leur cour de récréation. Nous avons été sélectionnées ! Cette journée reste particulièrement encrée dans ma mémoire. Les 40 équipages sélectionnés se sont divisés en 4 groupes de 10 équipages par école.

En participant à cette journée, nous avons fait le choix de rater une journée de course et donc, d'être hors classement. Mais la course en elle-même ne nous importait peu comparée à cette journée dont nous rêvions. Nous nous sommes rendues dans un petit village où se trouvait une école construite par l'association, grâce à l'argent récolté par les participants du 4L Trophy. Un des instituteurs nous a fait faire le tour de l'école puis nous avons, tous ensemble, inauguré l'ouverture d'une nouvelle bibliothèque.



Les enfants de l'école attendaient cette journée avec une grande impatience car le reste de l'année, ils n'ont quasiment aucune activité ludique et artistique dans leur programme. Ils ont mis tout leur cœur à participer à nos différentes activités et c'était, pour nous, un pur bonheur de les voir s'amuser avec le peu de chose qu'on avait pu leur amener. »

Le 28 février, les deux amies étaient de retour dans leurs familles.

Bilan humanitaire : 36 000 € ont été récoltés par les Trophystes ! Une somme incroyable qui va permettre à Enfants du désert de bâtir 3 écoles. En tout, ce seront plus de 20 000 enfants qui vont bénéficier d'une aide matérielle grâce aux Trophystes.

Pour + d'info, consultez la page facebook : <https://www.facebook.com/sablettes4ltrophy/> .

Vous y trouverez plusieurs vidéos de leur aventure.

Un peu d'histoire...

Un Anniversaire

Il y a cinquante ans, le 4 avril 1968, Martin Luther King a été assassiné à Memphis sur le balcon de sa chambre d'hôtel, alors qu'il soutenait une grève des éboueurs. Il avait 39 ans. Son assassin est James Earl Ray, ségrégationniste blanc. Cent mille personnes assistent à son enterrement et lui rendent un dernier hommage à Atlanta.

King a beaucoup lutté en faveur des droits civiques des noirs aux Etats Unis, mais il a eu d'autres engagements: la pauvreté et l'engagement militaire au Vietnam. Souvent, il a été mal compris, surtout au sujet de la guerre au Vietnam.

Martin Luther King est né à Atlanta le 13 janvier 1929 dans un milieu favorisé de la classe moyenne afro-américaine. Il est le fils et le petit fils de pasteurs baptistes. Il fait de brillantes études et pense devenir médecin ou avocat. Il choisit de devenir pasteur. Il obtient son premier poste en 1954 dans une Eglise de Montgomery en Alabama. Entre temps il épouse Coretta Scott en 1952 avec qui il aura quatre enfants.

En 1955, il prend la tête du mouvement de soutien pour une couturière noire de 50 ans qui a refusé de céder sa place à un blanc dans un autobus. Il lance un appel au boycott des compagnies de bus de la ville, boycott qui durera jusqu'à ce que la Cour Suprême interdise la ségrégation dans les bus.

En 1963, il mène de grandes campagnes pour les droits civiques, le droit de vote des noirs, une meilleure éducation et la fin de la ségrégation. Il est arrêté plusieurs fois mais ni la violence policière, ni le harcèlement des ségrégationnistes n'entament sa détermination.

C'est à la suite de son discours « I have a dream », qu'une vague de sympathie pour le mouvement des droits civiques se répand dans l'opinion publique.

Ci-après quelques extraits :

« Je fais le rêve que les hommes, un jour, se lèveront et comprendront enfin qu'ils sont faits pour vivre ensemble comme des frères.

Je fais encore le rêve aujourd'hui que dans toutes les hautes sphères de l'Etat et dans toutes les municipalités entreront des citoyens élus qui rendront la justice, aimeront la pitié et marcheront humblement dans les voies de leur Dieu.

Je fais encore le rêve qu'un jour la guerre prendra fin, que les hommes transformeront leurs épées en socs de charrue, leur lances en ébranchoirs, que les nations ne s'élèveront plus les unes contre les autres et qu'elles n'envisageront plus jamais la guerre.

Je fais encore le rêve qu'un jour le lion et l'agneau s'étendront l'un près de l'autre, que tous les hommes s'assoieront sous leur treille et leur figuier, et que personne n'aura plus peur ».

Ce discours a été prononcé depuis les marches du Lincoln Mémorial de Washington devant 250 000 manifestants.

Le 2 juillet 1964 King est présent à la Maison Blanche lors de la signature par le président Lyndon B. Johnson de la loi sur les droits civiques.

Le 10 décembre 1964 : King reçoit le prix Nobel de la paix, à Oslo en Norvège.

Le 6 août 1965 : Le Président signe la loi sur le droit de vote.

En janvier 1966 : King s'installe dans le ghetto noir de Chicago.

Le 3 avril 1968, le veille de son assassinat : King donne son dernier discours, intitulé : « **J'ai été au sommet de la montagne** » au temple de Memphis, dans le Tennessee.

Martin Luther King s'est imposé comme le symbole de la lutte non-violente dont l'action reposait sur sa Foi. « **Quand les jours deviennent sombres et les nuits lugubres, dis-toi bien qu'il y a là-haut un Dieu qui règne. Ainsi je ne m'inquiète pas pour demain. Je suis parfois las et fatigué, le futur m'apparaît difficile et troublé, mais je ne suis pas fondamentalement inquiet parce que j'ai la Foi.** »

Robert Heilmann

Un peu d'histoire...

Mai 1968, un évènement qui a bouleversé notre France il y a 50 ans

Les étudiants dressent des barricades, des grèves sont déclenchées, le pays est presque à l'arrêt. Le général De Gaulle est parti en Allemagne pour obtenir un soutien. Partout il y a eu de multiples mobilisations de la part des ouvriers, paysans, étudiants etc.....contestant les formes d'autorité telle qu'elles s'exprimaient dans la France de l'époque. Le chef de l'état était-il visé ? il faut noter que dans tous les échelons de la société, y compris dans les parties, il y a cette remise en cause de la société de l'époque. Il y avait cette aspiration vers un renouveau et un vrai dialogue.

A l'époque j'étais jeune pasteur à Algrange, dans une petite ville de 11000 habitants près de la frontière Luxembourgeoise. Ce fut une cité minière de fer, avec des Hauts Fourneaux .

Avec le Curé de l'époque, nous avons été sans cesse interpellés dans ce mouvement de ce printemps pour une libération de la parole, de l'expression collective et individuelle. Tous les soirs nous avons consulté les nouvelles à la télévision (noir et blanc) pour entendre le premier ministre Georges Pompidou qui gérait la crise. Il y avait cette soif intense de dialoguer dans tous les coins de rue. Mai était vraiment une aventure. Tout le monde avait son idée sur ce qui se passait, les uns pensaient que la révolte a fait entrer la France dans la décadence, il y avait la crainte de perdre une grande partie de ses repères. D'autres pensaient que le mouvement allait déclencher une véritable émancipation des citoyens.

Les universités étaient particulièrement en ébullition, surtout à Nanterre dans les Hauts de Seine. Les étudiants en parlent aujourd'hui avec sympathie mais sans passion.

A Nanterre le philosophe Paul Ricoeur que j'avais comme professeur à Strasbourg dans les années 1954-1957, qui a aussi travaillé avec notre président Emmanuel Macron, a été impliqué dans ce soulèvement des étudiants.

Ricoeur estimait qu'il fallait mettre en place une vraie communauté éducative dans les universités. Il accueillait cette révolte avec beaucoup de lucidité et d'énergie. Il s'est rendu disponible auprès des étudiants. Son expérience lui a permis d'écrire un livre intitulé : « **L'idéologie et l'utopie** ». C'est sur cette base qu'il a donné des cours aux Etats Unis à partir des années 1971.

On peut dire que Paul Ricoeur a poursuivi sa mission de précurseur commencé à Nanterre. Il fut nommé Doyen de la faculté des lettres et sciences d'avril 1969 mars 1970, avant de partir pour Louvain, puis Chicago. Ce fut un philosophe qui s'était impliqué dans le quotidien de l'époque.

Il faut par ailleurs noter qu'en juin 1968 les gaullistes avaient remporté les législatives, ce fut pour De Gaulle le triomphe d'une majorité qui avait la « trouille » selon son expression.

Petit à petit, les étudiants sont revenus dans les universités, les ouvriers dans les usines..., mais la volonté de transformer la société avait pris racine. Les idées nouvelles ont germé.

Dans le domaine politique un homme a porté ces espérances, c'est Michel Rocard, candidat à l'élection présidentielle au mois d'avril 1969. Il était le candidat d'une idée que l'autogestion, la collégialité, l'expérimentation politique pouvaient être menées dans le respect d'un jeu démocratique. Il n'est jamais devenu chef de l'état, mais il a été celui qui permettait de réviser bien des jugements sur le mouvement de mai 1968.

En même temps qu'un évènement, mai 68 fut souvent, pour ceux qui y participèrent, une période de temps suspendu, de rêve, qui a permis des moments intenses de partage et de dialogue sur notre société.

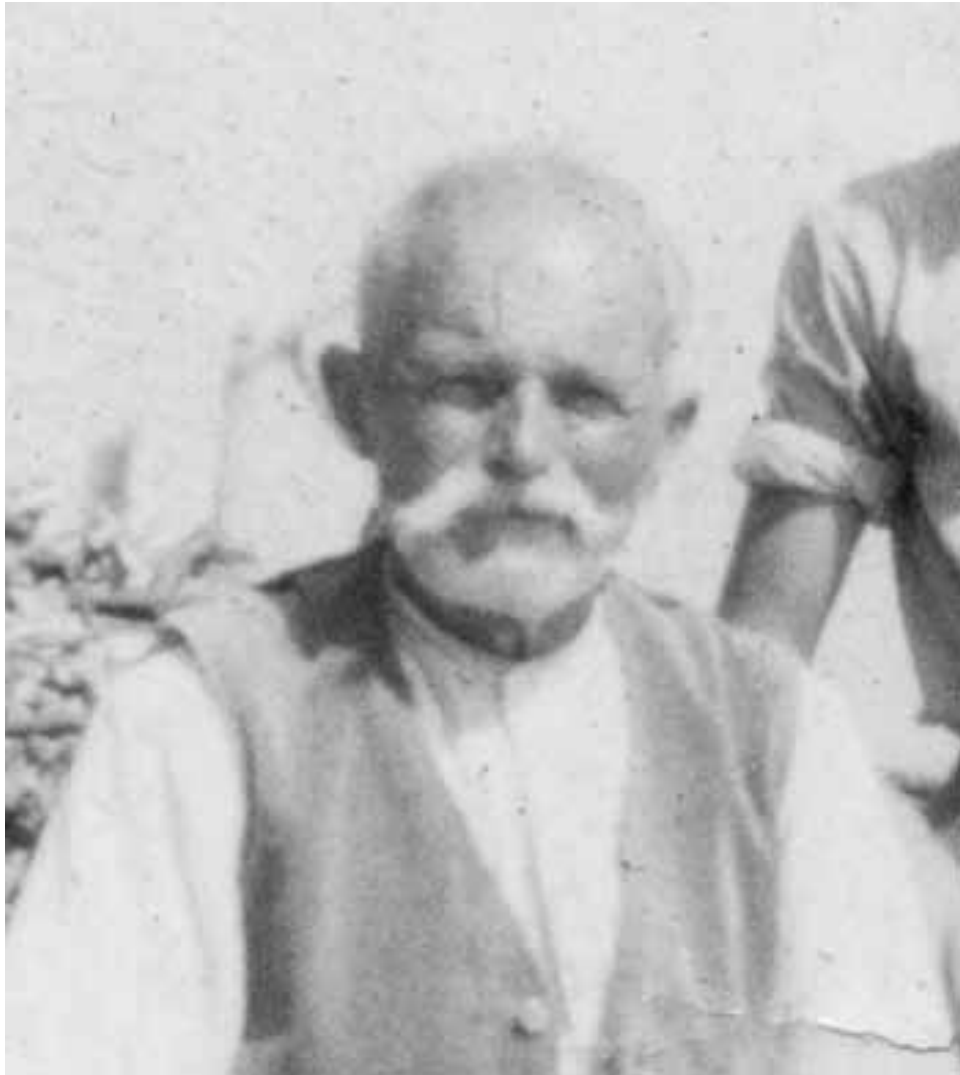
Robert Heilmann

Un peu d'histoire...

**AUER Mathias (1869/1952)
Surnommé « d'r Ànlt Knola »**

Un sacré lascar !

(Par Rémy Jaeglé)



Introduction :

L'arrivée des Français à Mittlach

En mars 1915, le village de Mittlach était allemand, la ligne de front passait en gros du Lauchen Kopf au Herrenberg, puis au Kastelberg, au lac du Schiessroth et au Altmattkopf.

Le 20 avril 1915, les soldats français arrivent à Mittlach et la ligne passe alors du Hilsenfirst à Sondernach, à Metzeral et au Sattel.

Le Général d'Armau de POUYDRAGUIN attaque Mittlach depuis le Gaschney et le Sillacker, le 68^{ème} bataillon de chasseurs alpins porte son attaque depuis le Schnepfenried et Henri MARTIN bombarde le village depuis le Schweiselwasen.

C'est ainsi que les Allemands, pris en tenaillent, s'enfuirent de Mittlach.

Imaginez alors l'ambiance et le moral des habitants de Mittlach :

Attaqués de toutes parts, réfugiés dans les caves, ils supplient les Français d'arrêter les bombardements, puisque les soldats allemands sont partis.

Mais ça y est, les Français sont dans le village et le resteront jusqu'à la fin du conflit, et c'est là que commence la cohabitation entre ces Allemands de Mittlach qui parlent l'Alsacien entre eux et ces nouveaux venus, ces Français que l'on ne comprend pas.

Les Mittlachoïses se méfient de ces nouveaux arrivants, on les comprend, ils ont déjà entendu parler de ces féroces Français en pantalon rouge, les fameux « Rot Hosa ».

La propagande allemande les avaient prévenue :

« Les Français allaient interdire d'aller à l'église et on allait même tuer les curés ; d'ailleurs, de toute façon, les Français sont des ivrognes sans foi ni loi, ils coupent même les oreilles des enfants »

Voilà entre autres, le genre de commentaires que publiait la presse allemande en Alsace.

(Par ailleurs, dès le début du mois d'août 1914, circulait la rumeur que les soldats allemands allaient couper les mains des enfants, une propagande n'était pas mieux que l'autre).

Ce qui fait que certains habitants de Mittlach auraient préféré rester allemands, pour diverses raisons, et surtout parce que les hommes du village en âge de combattre étaient partis faire la guerre contre ces Français.

En effet, lors de la mobilisation générale par les Allemands à l'époque de la déclaration de guerre à compter du 2 août 1914, tous les hommes valides de Mittlach, âgés de 21 à 38 ans, ont été incorporés dans l'armée du Reich.

Une seconde mobilisation eut lieu début septembre 1914, appelée le Landsturm, mot intraduisible en Français, qui concerna tous les hommes valides de Mittlach de 17 à 45 ans, c'est à dire tous ceux nés entre 1869 et 1897.

Avant la guerre, sous le régime allemand, chaque commune avait son école élémentaire. Elle était administrée par un comité local composé du maire, du directeur ou de la directrice des écoles, du curé et de quelques notables désignés par le Kreisdirektor (l'équivalent de notre sous-préfet) sur proposition du maire de la localité. Il avait pour prérogatives, les questions d'organisation matérielle, il participait à l'examen de fin de scolarité (Entlassungsprüfung) et il fixait la date et la durée des vacances.

L'école était obligatoire de 6 à 13 ans pour les filles et de 6 à 14 ans pour les garçons.

Le régime allemand ne badinait pas avec la fréquentation scolaire.

Toute absence aux cours devait être dûment signalée et motivée. Le maître ne pouvait accorder des dispenses que pour trois jours et pour un motif sérieux. Quand les absences étaient trop nombreuses et peu justifiables, le maire (le Bürgermeister) intervenait, convoquait les parents, écoutait leurs explications et, le cas échéant, leur adressait une amende pouvant aller de 0.5 à plusieurs marks selon la condition sociale du prévenu.

Qu'allait-on enseigner dans ces écoles de fortune nouvellement intégrées dans la République Française ?

Le Français bien évidemment. La circulaire du 19 octobre 1914 du commandant du secteur de la Thur stipule : « L'enseignement portera principalement sur l'étude de la langue française, la grammaire et le calcul. »

Il fallait en effet penser aux élèves les plus âgés qui allaient bientôt sortir du cycle scolaire et qui jusque-là n'avaient appris que la langue allemande.

Pour apprendre aux élèves à parler le Français, aussi rapidement que possible, l'enseignement fut surtout oral ; il fallait que les enfants apprissent à se servir sans retard du peu de mots qu'ils connaissaient et, par la lecture, la récitation, le chant ainsi que par la conversation, on s'est appliqué à corriger les défauts de prononciation les plus choquants.

Bientôt la qualité de l'enseignement distribué et les progrès réalisés en Français par les enfants permirent de compléter les programmes par « l'arithmétique et le système métrique, puis des notions de sciences physiques et naturelles pour les garçons et, pour les filles, un commencement d'enseignement ménager ».

Par la suite, l'histoire, la géographie et le dessin vont venir garnir les jeunes cerveaux.

Tous ces efforts faits pour l'école n'étaient, bien entendu, pas dénués d'arrière-pensée politique.

Le but poursuivi a été d'obtenir non seulement que les élèves parlent français, le plus tôt possible, mais aussi qu'ils pensent en Français. On voulait éviter qu'entre les choses et le Français dont l'enfant se servirait pour les exprimer s'entreposât la langue allemande.

Mais à Mittlach, dès que l'élève rentrait de l'école, il ne parlait plus que l'Alsacien avec sa famille et ses amis.

Tout ce qui pouvait être fait pour éliminer la langue allemande du langage des enfants fut entrepris. Et apparut le funeste « Je ne dois pas parler Alsacien en récréation » ; slogan repris bêtement après la deuxième guerre mondiale par le système éducatif et que beaucoup regrettent aujourd'hui.

C'est à ce moment-là qu'au lieu de chanter « que notre Alsace est belle » on a commencé à brailler « je suis fier d'être POURKIGNON » et que « CH'AIME ma Normandie », dans les écoles.

En l'absence des pères incorporés, de nombreux écoliers manquaient les cours pour aider leur mère aux champs ou dans l'étable. D'ailleurs les horaires étaient aménagés en conséquence. L'école commençait le matin à 7 heures 30 jusqu'à 10 heures 30, et l'après-midi de 13 heures à 15 heures, cela ne faisait que 5 heures de cours par jour.

En hiver les horaires changeaient encore. Le 5 octobre 1916, le Maire de Mittlach, écrivait :

« Dans l'impossibilité de chauffer la salle d'école du 1er étage de la Mairie, il faudra, comme l'hiver passé, avoir recours au régime d'une demie journée d'école. »

Le système allemand qui prévoyait des amendes pour sanctionner les absences ayant été aboli, beaucoup ne jugeaient pas indispensable d'envoyer leurs enfants à l'école.

Des registres de présence ont été établis dans les écoles avec relevé des absences et le motif invoqué par l'enfant ou ses parents. Ce registre était transmis mensuellement à l'administration. Si « une mauvaise volonté » est constatée de la part des parents (on peut penser qu'il en existait) ou de « négligence persistante » ils sont réprimandés d'abord par le Maire et en cas de récidive ils peuvent être convoqués devant le juge du tribunal de simple police pour se faire rappeler leur devoir et entendre les peines qui les menacent. L'administration se réserve également la possibilité de réduire voire supprimer le cas échéant, le montant des allocations que le gouvernement français leur verse.

C'est ce qui arriva à AUER Mathias de Mittlach.

Le cas AUER Mathias

Les Français, arrivés à Mittlach le 20 avril 1915, resteront dans notre village jusqu'à la fin du conflit.

Certains habitants vivaient très mal cette situation et refusèrent d'obéir à la loi française. C'est ce que l'Administration avait nommé la « négligence persistante. »

Un de ces Mittlachoïses farouchement opposé aux Français se nommait AUER Mathias (1), surnommé « d'r Ànlt Knola ».

Pour démontrer qu'il était contre la langue de Molière, le 26 juin 1916, il refusa d'envoyer son fils Ernest (2), âgé de 14 ans, à l'école française de Mittlach.

AUER Mathias était né en 1869, et avait donc 47 ans au moment de ces faits. Il avait échappé de justesse à la seconde mobilisation qui avait eu lieu début septembre 1914, appelé Landsturm, et qui concernait tous les hommes valides de Mittlach, âgés de 17 à 45 ans. De ce fait il était parmi les plus jeunes des hommes restés au village.

(1) AUER Mathias (d'r Ànlt Knola) - (1869-1952)

Marié en 1^{ère} noce en 1894 avec NEFF Catherine, ils eurent 3 enfants :

Catherine en 1894 † en 1894, à l'âge de 14 jours,

Rosalie en 1896 † en 1911 à l'âge de 15 ans,

et Mathieu (d'r Knola Månthis) en 1899 et † en 1954, à l'âge de 55 ans.

(Père de AUER Ernest, « d'r Knola Nesti », (1923 † en 1978) et de AUER Marie-Bernadette, née en 1934, et mariée avec JAEGLÉ Adolphe).

Sa 1^{ère} épouse née en 1877, décèdera en 1899, à l'âge de 22 ans.

Marié en seconde noces en 1900 avec FINCK Ernestine, ils eurent 4 enfants :

Ernest en 1902 † en 1954 à l'âge de 52 ans,

Émile en 1904 † en 1954 à l'âge de 50 ans,

Berthe en 1906 † en 1920 à l'âge de 14 ans,

et Emma en 1914 † en 1915, à l'âge d'un an.

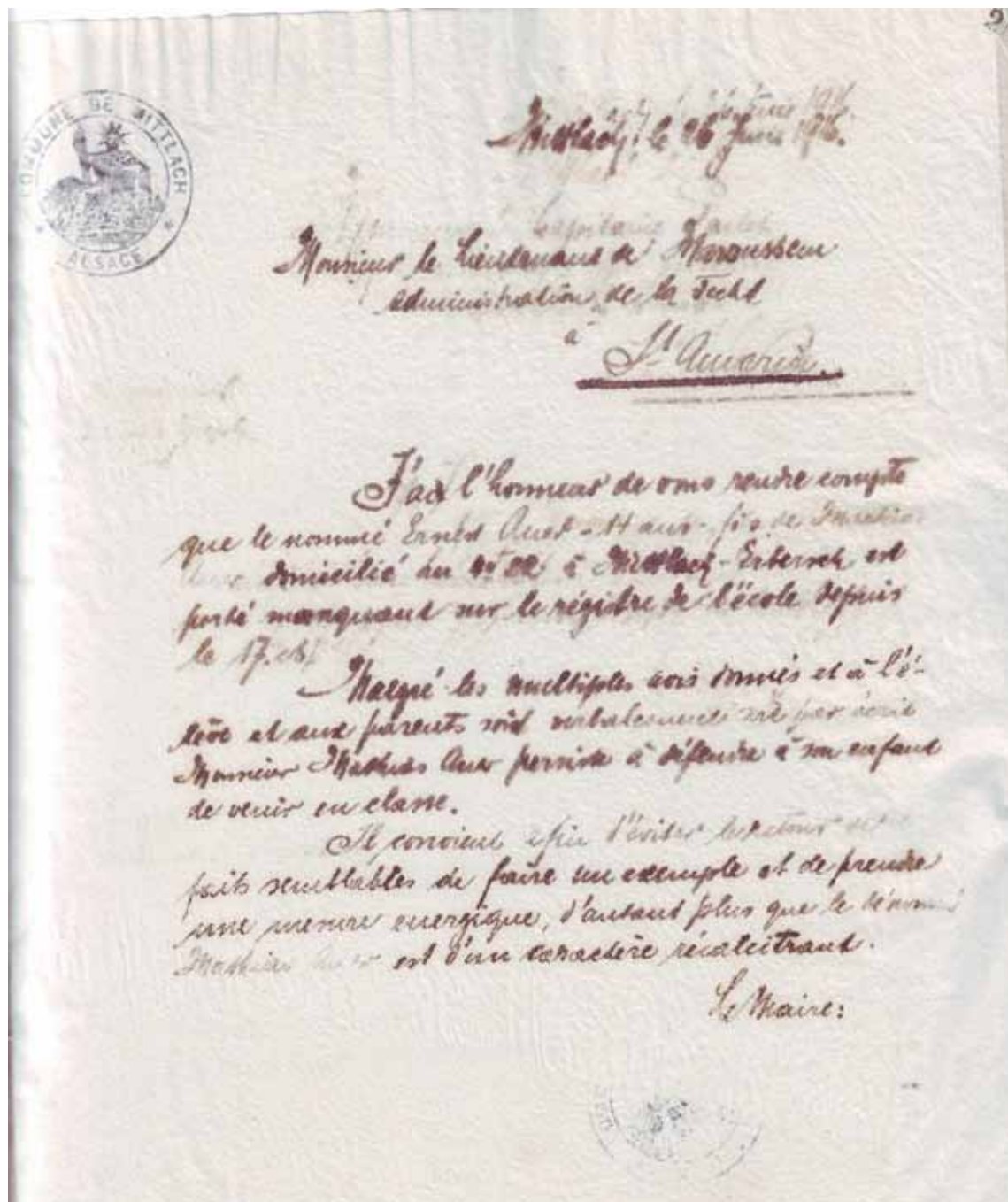
sa seconde épouse, née en 1874, décèdera en 1920, à l'âge de 46 ans.

Marié en 3^{ème} noces en 1921 avec DEBENATH Marie, veuve SCHWIMMER, ils n'eurent plus d'autre enfant, mais cette Marie avait déjà une fille née en 1908.

(2) AUER Ernest (1902 † en 1954)

Ne pas confondre avec AUER Ernest, surnommé « d'r Knola Nesti » (1923 † en 1978).

L'Officier JUNOD, interprète, qui s'occupait à l'époque, entre autres, de la police dans le village, le qualifie d'un caractère récalcitrant.



Mittlach, le 26 juin 1916

**À Monsieur le Lieutenant De MAROUSSEMM, Administrateur de la Fecht à Saint-Amarin.
J'ai l'honneur de vous rendre compte que le nommé Ernest AUER – 14 ans – fils de Mathias AUER, domicilié au n° 22 à Mittlach-Erbersch, est porté manquant sur le registre de l'école depuis le 17 courant. (Du 17 au 26 juin, cela faisait déjà 9 jours).**

Malgré les multiples avis donnés, et à l'élève et aux parents, soit verbalement, soit par écrit, Monsieur Mathias AUER persiste à défendre à son fils de venir en classe.

Il convient afin d'éviter les suites des faits semblables de faire un exemple et de prendre une mesure énergique, d'autant que le nommé Mathias AUER est d'un caractère récalcitrant.

Signé : NEFF Mathias, Maire.



AUER Ernest (1902/1954)
(Celui à qui son père avait interdit d'aller à l'école française en 1916).
Avec ses vaches près de la ferme du Grand Ballon vers 1945/1950.
Collection : AUER Nicolas

Deux semaines plus tard, le 14 juillet 1916, on lui fait parvenir une lettre en allemand, le sommant de payer une amende de 10 francs ou de faire un séjour en prison de 2 jours et demie.

« Ein Strafe von 10 francs, oder 2^{1/2} Tage Gefängnis »

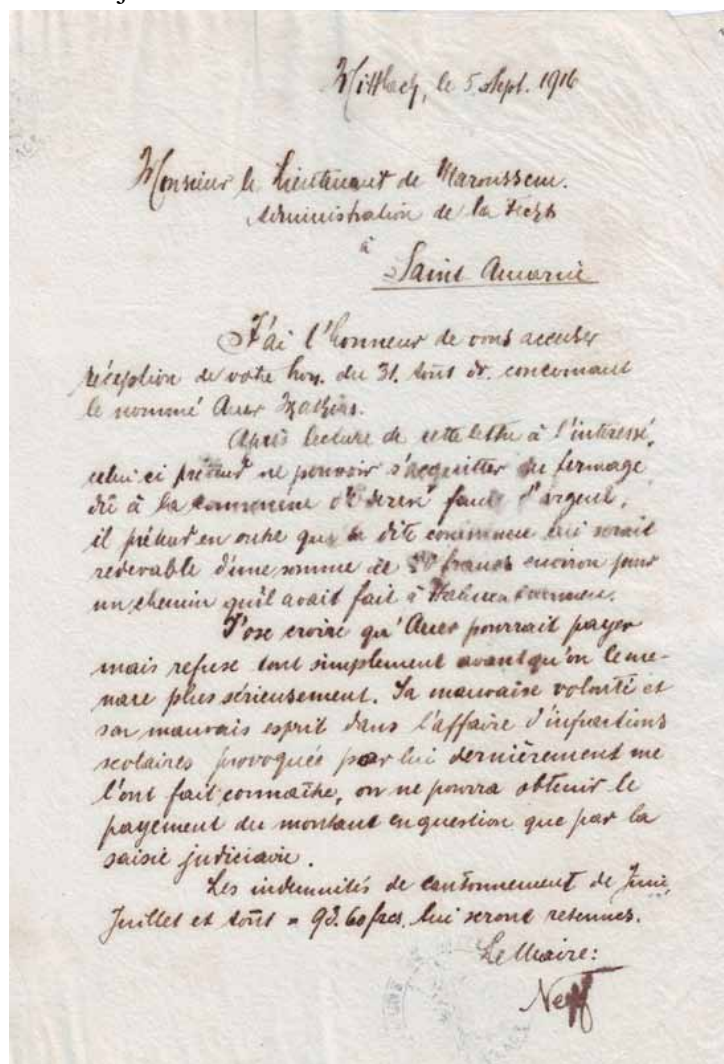
Un peu plus tard, AUER Mathias payera son amende de 10 francs.

Mittlach le 2 août 1916.

L'affaire « AUER Mathieu » pour infractions scolaires a trouvé sa solution par le paiement des dix francs, amende qui lui a été infligée.

En 1917, un bûcheron de Mittlach gagnait environ 4 francs par jour, un cantonnier 3,50 francs et un manœuvre 3 francs. Cela nous permet de calculer que cette amende représentait environ 3 jours de travail.

En septembre AUER Mathias est contrôlé et on lui trouve une dette de fermage qu'il doit à la commune d'Oderen. Sa mauvaise volonté et son mauvais esprit le font connaître, on va employer la saisie judiciaire.



Mittlach le 5 septembre 1916.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre courrier du 31 août, concernant le nommé AUER Mathias.

Après lecture de cette lettre à l'intéressé, celui-ci prétend ne pouvoir s'acquitter du fermage dû à la commune d'Oderen, faute d'argent, (3) il prétend en outre qu'une dite connaissance lui serait redevable d'une somme de 80 francs environ pour un chemin qu'il avait fait à Hahnenbrunnen.

J'ose croire qu'AUER pourrait payer mais refuse tout simplement avant qu'on le menace plus sérieusement. Sa mauvaise volonté et son mauvais esprit dans l'affaire d'infractions scolaires provoqués par lui dernièrement me l'ont fait connaître, on ne pourra obtenir le paiement du montant en question que par la saisie judiciaire.

Les indemnités de cantonnement de Juin, Juillet et Août, 93,60 francs lui seront retenues. (4).

(3) Le fermage est le prix que doivent payer les agriculteurs pour la location des prés. Dans cet exemple, le propriétaire est la commune d'Oderen, et le locataire AUER Mathias. D'ailleurs dans le livre des familles de Mittlach, il était noté comme marcaire de profession.

(4) À Mittlach il n'y avait pas de caserne, ainsi les soldats français logeaient chez l'habitant. Ceux-ci étaient dédommagés par le paiement des indemnités de cantonnements. Ces revenus, qui étaient fort appréciés, variaient en fonction de la place disponible dans les maisons, du nombre des soldats locataires et de la durée du séjour. Celui qui touchait le plus de cantonnements à Mittlach, était Benjamin KLOTZ, le propriétaire du « Valneige », à cause du nombre important de chambres disponibles, il recevait environ 100 francs par mois. AUER Mathias était dans la moyenne avec environ 30 francs par mois, ce qui représentait quand même approximativement 8 jours de salaire d'un bûcheron de l'époque. Beaucoup comptaient sur cette rémunération, ainsi lors du bombardement de Mittlach, en juin 1916, la maison de l'adjoint STAEHLY - actuellement propriété de la veuve de WEHRLÉ Jean-Paul - située près de la mairie, fut gravement touchée, et la grange et l'étable avaient brûlé. Ses occupants se retrouvèrent sans aucune ressource, ayant perdu leurs deux vaches, leur revenu principal, et l'indemnité de cantonnement, leur gain secondaire.

En octobre, il persiste une fois de plus par sa mauvaise volonté et son mauvais esprit.

Mittlach, le 4 octobre 1916.

J'ai l'honneur de vous informer qu'à la suite de votre lettre du 21 septembre dernier, j'ai avisé Mr Mathias AUER, que s'il ne payait pas au moins un acompte il serait poursuivi par toutes les voies légales. Je vous adresse sous ce pli sa réponse « en communication », mais suis persuadé que le nommé AUER pourrait facilement verser la somme entière dû à la commune d'Oderen.

La mauvaise volonté et le mauvais esprit de cet individu apparaissent une fois de plus.

Il reste encore 26,25 francs à encaisser, indemnité de cantonnement pour le mois d'Août, pour arriver au montant de 93,60 francs dont parle ma lettre du 5 septembre. Dès que je l'aurais touché, je vous le ferais parvenir à toutes fins utiles.

Après cela, on surveille de près le AUER Mathias, et on découvre des vols de bois et des rondins des tranchées du Burgkoefflé. Tous avouent, sauf lui, il est irrespectueux des prescriptions et des consignes.

Mittlach le 5 octobre 1916.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que depuis quelque temps, je remarquais que des habitants viendraient dans la forêt du Burgkopf, dont l'accès est interdit à la circulation. On m'a signalé le nommé AUER Mathias,- dont nous avons déjà eu à nous occuper pour infractions scolaires et paiement de fermage à la commune d'Oderen – sortant de cette forêt et se dirigeant sur sa maison avec une bûche de bois sur l'épaule.

Supposant que son exemple allait être suivi, j'ai chargé hier matin le gendarme WEBER, le garde-forestier RUYER et le garde-champêtre DIERSTEIN, de perquisitionner chez tous les habitants de la rive gauche de la Fecht.

A gauche, la garde-champêtre DIERSTEIN, et à droite l'adjoint au maire STAEHLY Joseph



Chez tous, dont les noms suivent :

JAEGLE Mathias n° 12, DECKER Mathias n° 13, BRUNN Joseph n° 14, JAEGLE-BATO n° 15, BRUNN Mathias n° 16, BATO Jean n° 18, AUER Mathieu n° 22, JAEGLE Joseph n° 38, JAEGLE Mathias n° 37, LAMBERGER n° 39, WEIGEL Mathias n° 30, STAEHLY Jacques n° 27, on découvrit du bois provenant d'anciennes tranchées et abris installés au sommet du Burgkopf. (5). Tous avouèrent franchement le délit, exception faite de AUER Mathias n° 22 qui nie de façon absolue.

Avant de faire dresser procès-verbal par le gendarme et le garde-forestier j'ai préféré de vous rendre compte vu la gravité de l'affaire surtout aux yeux de la division – démolition de travaux de défense, circulation sans autorisation dans la zone interdite et vol de bois – et vous demande votre avis. La plupart des fraudeurs sont de pauvres gens qui encouragés par l'astuce de leur voisin AUER n'ont envoyé d'abord que les enfants au bois pour ramasser du bois mort et ensuite seulement se sont attaqués aux rondins des tranchées et abris.

Une chose apparaît clairement, c'est qu'AUER irrespectueux des prescriptions et des consignes, a donné le ton et les autres l'ont suivi.

(5) Lors de l'attaque sur Metzeral du 14 au 22 juin 1915, une section de mitrailleurs français s'était installée au Burgkoeplé. Munies de jumelles ils surveillaient la vallée de Metzeral, et grâce à un téléphone, avec un câble qui descendait la Burg, traversait le village de Mittlach et montait jusqu'au Schnepfenriedkopf, ils renseignaient et guidaient les tirs des canons qui méthodiquement détruisaient Metzeral maisons par maisons.

Source : Metzeral 1915, Journal de guerre de Henri Martin. Éditeur J.Do Bentzinger. 2004

Le 28 octobre 1916, le Maire de Mittlach, NEFF Mathias, lui écrit une lettre en allemand lui signifiant qu'on va lui retirer son indemnité de cantonnement, qui est de 93,60 francs, ainsi que sa rente française de 90 francs + 2.50 francs = 92.50 francs, ce qui fait un total de 186.10 francs. (186.10 francs divisés par 3 francs par jour pour un manœuvre = 62 jours de travail, ce qui équivaut à presque 3 mois de salaire.)

« *Abtretung einer französischen Rente* »

Traduction, votre rente française de cantonnement, ils précisent bien « rente française » pour bien lui faire comprendre que c'est l'état Français qui la paye.

Soeben erhalte ich Von der Gemeinde Oderen Benachrichtigung das sie mit dem ihr von ihren gemachten Vorschlag, einig geht und die Einzahlung die folgende Weise ausgeht :

1. Einzahlung der Vorzahlung der ihren Uberschriebene

Quartiergebuhr in Höhe von : 93.60 francs

2. Abtretung einer französischen Rente im Werte von

90 francs + 2.50 francs = 92.50 francs

Insgesamt 186.10 francs

Der Ordnung halber bedarf es einer von ihnen geschribenen

Ermächtigung an die Gemeinde Oderen, damit die Verwaltung, welche in dieser Angelegenheit vornehmen kann.

Ich habe der Einfachkeitwillen, den Brief für sie verfasst und bitte sie, mir den selben mit der Unterschrift versehen, wieder einzusenden.

Hochachtung, Le Maire NEFF Mathias.

Je viens de recevoir un courrier de la commune d'Oderen, elle accepte votre proposition et le paiement se fera de la façon suivante.

1. Paiement de l'acompte du 1er trimestre d'un montant de 93,60 francs.

2. Votre rente française militaire est délaissée à notre profit, soit 90 francs + 2.50 francs = 92,50 francs

Total = 186,10 francs.

Il résulte, par soucis d'ordre, que l'autorisation écrite par vos soins à l'administration de la commune d'Oderen, permet à celle-ci de traiter votre affaire.

Par soucis de simplicité, j'ai rédigé la lettre pour vous et je vous prierai de me l'acheminer muni de votre signature. Respectueusement : Le Maire, NEFF Mathias.

On ne lui versera pas les indemnités de cantonnement du mois de septembre 1916.

Mittlach le 31 octobre 1916.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 25 courant et vous envoie ci-joint en communication la lettre adressée à Mr AUER, ainsi que sa réponse, vous autorisant à disposer du titre en faveur de la commune d'Oderen.

J'attends le versement des indemnités de cantonnement de septembre pour vous faire parvenir la somme due à AUER.

Là on peut se poser la question ; pourquoi il ne paye pas son fermage ?

N'a-t-il pas les moyens ?

Le Lieutenant JUNOD écrivait 2 mois plus tôt, le 5 septembre 1916 ;

« J'ose croire qu'AUER pourrait payer mais il refuse tout simplement avant qu'on le menace plus sérieusement. Sa mauvaise volonté et son mauvais esprit me l'on fait connaître. »

En tous cas, il ne recevra pas cette somme de 98,35 francs.

Mittlach le 8 novembre 1916.

J'ai l'honneur donnant suite à ma lettre du 31 octobre, de vous adresser ci-joint le montant de 98,35 francs – soit ; quatre-vingt-dix-huit francs et 35 centimes – indemnités de cantonnement dues à Mr Mathias AUER domicilié à Mittlach n°22.

Cette somme comprend le total des indemnités des mois de Juin, Juillet, Août et Septembre 1916 et serait à verser en faveur de la commune d'Oderen en compte de la somme due pour fermage par AUER.

La correspondance entre l'officier de la mairie de Mittlach et AUER Mathias s'arrêtera ici.

Mais on peut quand même se poser la question de l'ambiance qui régnait dans sa maison au n° 22 de l' Erbersch, avec la présence des soldats français qui y logeaient et son (mauvais) caractère pro-allemand.

Surtout si l'on compte le nombre d'habitants sous ce toit en 1916, on trouve, d'abord les 5 enfants :

Celui issu du 1^{er} mariage,

1 - Mathias, né en 1899, âgé de 17 ans.

Ceux issus du second mariage :

2 - Ernest, né en 1902, âgé de 14 ans.

3 - Émile, né en 1904, âgé de 12 ans.

4 - Berthe, née en 1906, âgé de 10 ans.

5 - Emma, née en 1914, âgée de 2 ans.

Plus un domestique, ARNOLD Joseph, né en 1865, âgé de 51 ans.

Avec les parents, âgés de 49 et 35 ans, cela fait un total de 8 personnes, plus un nombre inconnu de militaire.

(Cette maison porte actuellement le n° 16 et est occupé par Bernadette JAEGLE née AUER, la petite-fille de AUER Mathias, et par Philippe JAEGLE, un des nombreux arrière-petits-fils).

Mais l'affaire AUER Mathias ne s'arrêta pas là.

Le 6 novembre 1916, AUER Mathias et sa famille furent arrêtés et envoyés dans un dépôt à Besançon.

Après un court séjour de 3 jours, ils furent envoyés dans le camp de prisonniers civils surveillés de Viviers dans l'Ardèche.

(Près de Montélimar, actuellement 3861 habitants).

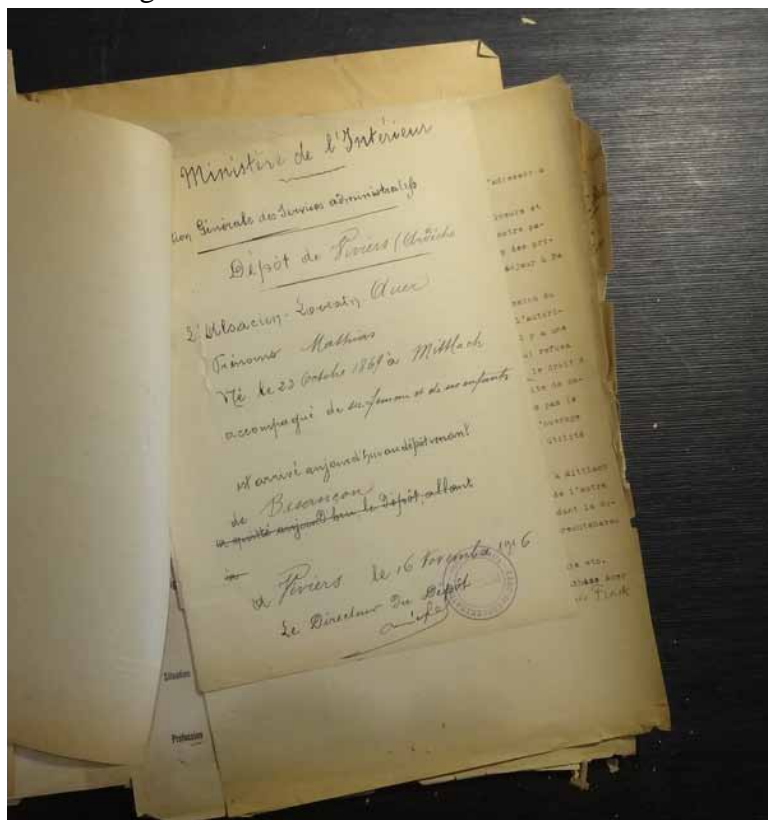
On trouve d'autres dépôts d'alsaciens-lorrains notamment à Viviers en Ardèche. En fait, les alsaciens-lorrains allemands (qui n'avaient pas opté pour la nationalité française en 1871) ont été emmenés lors de l'avancée française dans des « camps de concentration » en France dans des zones éloignées des combats, le but évident étant d'éloigner les personnes pouvant rejoindre l'armée allemande.

Il existait donc environ 70 camps de prisonniers civils en France, tout comme il en existait aussi en Allemagne pour les civils français capturés lors des avancées allemandes dans le Nord de la France. Chaque camp était très spécialisé, des camps étaient réservés aux alsaciens lorrains, d'autres aux austro-hongrois, avec des degrés de sévérité différents. Le camp de l'Île d'Yeu semble être l'un des plus répressifs et enfermait des allemands ou austro-hongrois suspects. Côté allemand le fort de Sedan a causé la mort de nombreux français.

Quelques alsaciens-lorrains allemands ont été expulsés de France par la Suisse avec interdiction d'y revenir avant la fin de la guerre.

Si le terme de « camp de concentration » vous choque, n'y voyez pas là une forme de provocation, c'était bien l'appellation officielle de ces camps que l'on retrouve sur les statistiques mensuelles que les départements délivraient aux autorités militaires pour dénombrer les réfugiés et évacués.

Les « camps de concentration » prirent une renommée bien plus atroce et horrible pendant la deuxième guerre mondiale.



**Ministère de l'Intérieur, Direction
Générale des Services
administratifs.
Dépôt de Viviers (Ardèche)
L'Alsacien – Lorrain, AUER,
prénoms Mathias, né le 23 octobre
1869 à Mittlach, accompagné de sa
femme et de ses enfants, est arrivé
aujourd'hui au dépôt venant de
Besançon**

**à Viviers le 6 novembre 1916
Le Directeur du Dépôt :**

Sur sa fiche de signalement du 9 novembre 1916, on apprend beaucoup de choses.

Parle-t-il français ? non, alsacien ? oui.
Sa profession : cultivateur, vacher à Oderen.
Sa situation militaire : 3 ans dans l'Infanterie à Darmstadt en Allemagne (entre Mannheim et Francfort)
Renseignements divers : son père n'a pas été soldat français, exempté pour sa petite taille.
Il est venu avec sa femme née FINCK Ernestine, et ses 3 enfants :
Ernest, né le 16 juin 1902 (âgé de 14 ans et 5 mois)
Emile, né le 14 juillet 1904 (âgé de 12 ans et 4 mois)
Berthe, née le 30 octobre 1906 (âgée de 10 ans)
Les 3 enfants parlent bien le français, qu'ils ont appris à l'école française de Mittlach.
La mère est suspecte pour sa moralité médiocre.
Mauvaise influence sur le mari.
Mauvaise attitude en paroles.
Témoignages de sentiments allemands.
Mauvais exemple pour la commune.
Épris de résistances aux règlements militaires.
À envoyer dans un camp surveillé.
5 personnes

Revus à Viviers le 27 janvier 1917, travaille régulièrement, mérite la carte tricolore.

Cette note en bas de page nous apprend que 3 mois plus tard, ils sont toujours à Viviers, qu'ils travaillent régulièrement, et qu'ils méritent même la carte tricolore, c'est-à-dire une carte d'identité Française. Cette carte leur assurait la libre circulation dans la zone de l'intérieur, mais ne leur permettait pas de rentrer en Alsace.

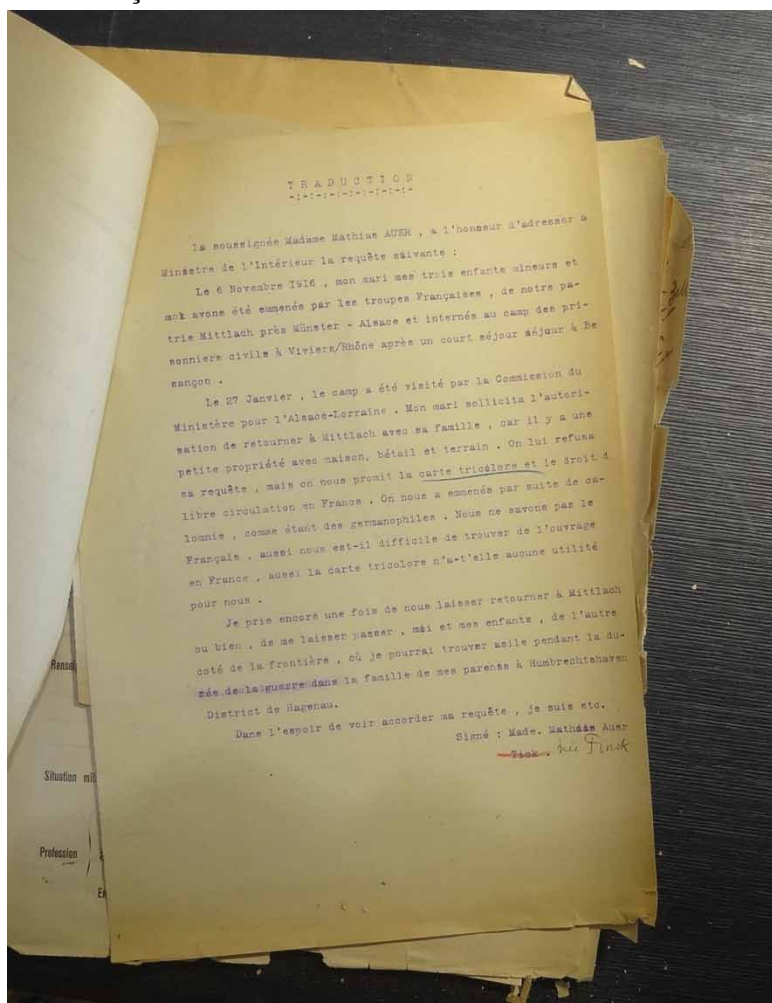
Voici un exemple de carte tricolore attribuée à un certain MEYER Fernand, de la vallée de Thann :



La suspicion française envers les Alsaciens était telle que dès le 2 août 1914, une circulaire ministérielle « cataloguait » les Alsaciens en trois catégories.
N° 0 = Otages arrêtés par l'autorité militaire, à maintenir au compte du ministre de la guerre.
N° 1 = Alsaciens-Lorrains reconnus d'origine française mais d'attitude douteuse ; à maintenir en liberté surveillée avec résidence fixe.
N° 2 = Alsaciens-Lorrains purs, reconnus d'origine et de sentiments français ; à libérer avec délivrance d'une carte tricolore.

La famille AUER Mathias était donc passée du statut 1 à 2, de la résidence fixe surveillée à la liberté.

Plus tard, l'épouse de AUER Mathias écrit une lettre en allemand, au Ministre de l'Intérieur, lettre que les militaires Français ont traduite.



TRADUCTION.

La soussignée Madame Mathias AUER, a l'honneur d'adresser au Ministre de l'Intérieur la requête suivante :

Le 6 novembre 1916, mon mari, mes trois enfants mineurs et moi avons été emmenés par les troupes Françaises, de notre patrie Mittlach près de Munster – Alsace et internés au camp des prisonniers civils à Viviers/Rhône après un court séjour à Besançon.

Le 27 janvier 1917, le camp a été visité par la Commission du Ministère pour l'Alsace-Lorraine. Mon mari sollicite l'autorisation de retourner à Mittlach avec sa famille, car il a une petite propriété avec maison, bétail et terrain. On lui refusa sa requête, mais on nous promit la carte tricolore et le droit de libre circulation en France. On nous a emmené par suite de calomnie, comme étant des germanophiles. Nous ne savons pas le Français, aussi nous est-il difficile de trouver de l'ouvrage en France, aussi la carte tricolore n'a-t'elle aucune utilité pour nous.

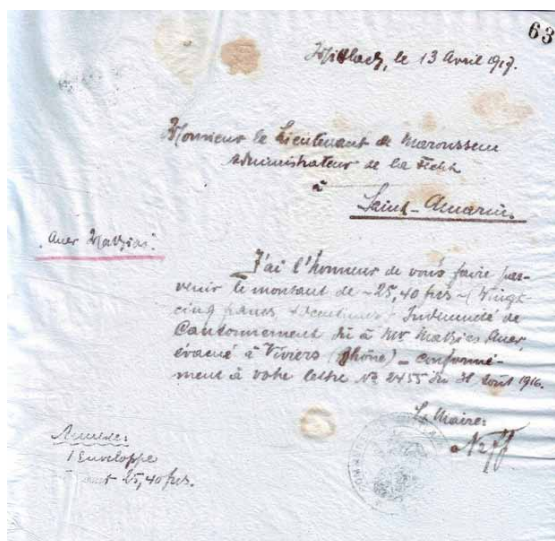
Je prie encore une fois de nous laisser retourner à Mittlach ou bien, de me laisser passer, moi et les enfants, de l'autre côté de la frontière, où je pourrai trouver asile pendant la durée de la guerre dans la famille de mes parents à Humbrechtshaven, (Gumbrechtshoffen) district de Haguenau.

Dans l'espoir de voir accorder ma requête, je suis etc.

Signé : Made. Mathias Auer

Tick . née Finck.

Une note datée du 13 avril 1917 nous apprend que AUER Mathias percevait encore des indemnités de cantonnement, même évacué à Viviers.



Mittlach, le 13 avril 1917.

**Monsieur le Lieutenant de Maroussem,
Administrateur de la Fecht à Saint-Amarin.**

AUER Mathias,

**J'ai l'honneur de vous faire parvenir le montant de -
25,40 francs - (Vingt-cinq francs et 40 centimes).
Indemnités de cantonnement dû à Mr Mathias AUER,
évacué à Viviers (Rhône), - conformément à votre
lettre N° 2455 du 31 Août 1916.**

Le Maire ; NEFF

Annexe :

1 Enveloppe contenant 25.40 frs.

On ne connaît pas la suite de cette incarcération survenue en 1917.

Mme AUER, née FINCK Ernestine, décèdera trois ans plus tard en 1920, à l'âge de 46 ans.

AUER Mathias se remariera le 24 mai 1921 à Saint-Amarin, et ce pour la troisième fois, mais cette fois-ci avec une veuve Mme SCHWIMMER Marie, née DEBENATH, âgée de 40 ans, lui-même avait 52 ans au moment de ce 3^{ème} mariage.

Il restera à Saint-Amarin, puisqu'il y mourut, 29 ans plus tard, en 1952, à l'âge de 83 ans.



**AUER Mathias et
FINCK Ernestine,
sa seconde épouse,
photographiés à la
ferme du
Hahnenbrunnen,
avant 1914.**

**Collection : AUER
Nicolas
(Détail d'une carte
postale)**

État-Civil

Naissance



Evy FURDERER est née le **13 avril 2018** à Colmar.

Premier enfant de Vincent FURDERER et Mylène BRAESCH, elle comble de joie ses parents domiciliés au 17, rue Erbersch.

Bienvenue à Evy

Léna DEYBACH est née le **25 avril 2018** à Colmar.

Premier enfant d'Adrien DEYBACH et Alexia DIDIER, elle fait la fierté de ses parents domiciliés à la ferme-auberge du Schnepfenried.

Bienvenue à Léna



Bien que les parents ne soient pas domiciliés à Mittlach, nous souhaitons vous faire part d'une autre naissance, celle de la petite **Iliana**, première fille de Clément SIMOUTRE, notre directeur d'école, et d'Elodie GRISIUS, domiciliés à Berrwiller.

Iliana est née le **03 avril 2018** à Colmar, et sa naissance émerveille ses parents.

Bienvenue à Iliana

Décès

Le 1^{er} mars 2018 est décédé, en son domicile, Monsieur Claude JAEGLÉ

Né le 8 juin 1946 à Mittlach, au foyer des époux Jaeglé Alphonse et Bato Hélène, Claude était le benjamin d'une fratrie de 5 enfants. Sa sœur Yvette est décédée en 1953 à l'âge de 18 ans et son frère Jean-Marie en 2006, à l'âge de 61 ans. Ses 2 autres frères, Maurice et Bernard, habitent respectivement Mittlach et La Bresse.

Le 27 juin 1964 il a pris pour épouse Annette Jaeglé, originaire de Metzeral.

De leur union est née une fille, Annick, épouse de Bertrand Weckerlé. Le couple est installé à Soultzbach-les-Bains. Le défunt était l'heureux papy d'une petite-fille, Laetitia, et d'une arrière-petite-fille, Lisa, qui faisait sa grande fierté.

Claude a passé toute son enfance à Mittlach, et a commencé à travailler très tôt, tout d'abord à la Carrière, puis le reste de sa vie professionnelle à l'usine Bel Air Industries à Metzeral.

Dans les premières années de son mariage, il était membre de la chorale Ste Cécile de Metzeral et faisait également partie d'une troupe de théâtre. Grand bricoleur et jardinier dans l'âme, le défunt entretenait admirablement sa belle maison, et ses extérieurs.

Depuis qu'il avait pris sa retraite, il profitait pleinement de son pied à terre à Saint-Cyprien, dans les Pyrénées orientales. Avec son épouse, il aimait passer de longs séjours dans cette station balnéaire de charme.

Claude était très attaché à sa famille, et sa plus grande joie était de se retrouver entouré des siens. Le destin en a malheureusement décidé autrement, et un dernier hommage lui a été rendu le 6 mars, en la salle omni culte de Munster. Famille et amis sont venus nombreux lui rendre un dernier hommage.

Le 18 mars 2018 est décédée, à Colmar, Madame Madeleine JAEGLÉ

Née le 1^{er} janvier 1931 à Mittlach, au foyer des époux Jaeglé Mathieu et Lambach Anne-Marie, Madeleine était la benjamine d'une fratrie de cinq enfants. Son frère Jules et sa sœur Germaine sont tous deux décédés en 2000, et son frère Adolphe en 2015. Son autre sœur, Hélène, habite Mittlach.

Le 14 mai 1955 elle a uni sa destinée à celle de Maurice Jaeglé, lui aussi enfant du village.

De leur union sont nés cinq enfants : Rémy, l'aîné, s'est marié avec Sonia Riedlinger, et habite Mittlach ; Francis, époux de Patricia Fuchs, est également installé à Mittlach ; Evelyne, mariée à Serge Allenbach, est domiciliée à Luttenbach ; Valérie, compagne de Sébastien Braesch, est établie à Mittlach, et Régine réside à Berne, en Suisse. Madeleine Jaeglé était l'heureuse Mamama de 8 petits-enfants, mais aussi de 2 arrières petites-filles. Cependant la disparition tragique de son petit-fils Tristan en 2004, l'avait fortement bouleversée.

Madeleine a passé toute sa scolarité à Mittlach puis elle a exercé le métier de Tisserande à l'usine Immer Klein à Mittlach, et chez Godde Bedin (Bel Air Industries) à Metzeral, avant de s'occuper de l'éducation de ses enfants.

La défunte a toujours été très active et avait une grande passion, les fleurs. Jusqu'en 2014, date à laquelle sa santé a commencé à décliner, sa maison était harmonieusement bien décorée. Outre les fleurs, elle s'occupait aussi d'un grand jardin, toujours impeccable et richement garni, non sans oublier qu'elle a été apicultrice pendant 50 ans, et a produit du miel de sapin, de montagne et de fleurs. Si Madeleine adorait travailler la terre, elle était aussi très bonne cuisinière, et a longtemps régalié sa grande famille de bons petits plats. Toujours disponible pour les siens, elle s'est énormément occupée de ses petits-enfants, et ce jusqu'à un âge avancé.

Souffrante depuis quatre ans, elle a pu rester à son domicile grâce à son époux, qui l'a assisté avec courage, et à ses enfants, qui l'ont entouré de toute leur affection.

Ses obsèques ont été célébrées le 27 mars 2018, à l'Eglise de Mittlach, en présence de nombreux parents et amis venus lui rendre un dernier hommage.

A toutes leurs familles parentes et alliées, nous présentons nos sincères condoléances.

Informations diverses

Collecte des ordures ménagères

Il a été constaté de plus en plus que les poubelles affectées à la collecte des ordures ménagères demeurent placées en permanence ou trop longtemps sur la voie publique. Nous vous informons qu'en référence à l'arrêté préfectoral n° 79/579 du 2 juillet 1979, mis à jour le 21/01/2004, portant Règlement Sanitaire Départemental, les poubelles ne peuvent être déposées sur le domaine public par les utilisateurs **que la veille au soir du jour de la vidange.**

En outre, elles **doivent être impérativement enlevées le jour de la collecte**, après le passage de la benne collectrice.

Merci de veiller à respecter les présentes dispositions.

Nuisances sonores

Nous vous rappelons, **à nouveau**, l'arrêté municipal du 8 juillet 2009, et notamment son article 3, aux termes duquel les bruits divers, tels que ceux émis par certains appareils comme tondeuses et débroussailleuse sont réglementés.

Article 3 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables du lundi au vendredi, de 7 heures à 21 heures, et le samedi de 7 heures à 19 heures.

En aucun cas, un appareil ou un engin ne devra fonctionner les dimanches et jours fériés.



P.I.R.A. est la Patrouille d'Intervention et de Recherche Animale. C'est une association loi 1908 à but non lucratif.

Implantée dans le Haut-Rhin (68), son but est de diffuser les annonces d'animaux domestiques perdus ou trouvés afin qu'ils aient plus de chances d'être retrouvés.

Cette association est composée de bénévoles qui interviennent sur le terrain pour retrouver les animaux perdus mais aussi chercher les propriétaires des animaux trouvés, décédés. Des hommes et des femmes de tous milieux qui ont une volonté commune : celle d'aider les autres et les animaux.

L'association soutient et travaille avec les refuges et associations du Haut Rhin tout en collaborant avec les services publics.

Page Facebook : association pira 68

Emails : sospira68@gmail.com, associationpira68@gmail.com Sms uniquement : 07 63 19 32 36

Pour déposer une annonce d'animaux perdus/trouvés/vus errant/décédés : www.association-pira.fr

Les grands anniversaires de l'année 2018

(80 ans et plus)

- 96 ans** – Mme NEFF née NEFF Berthilde, le 23.11.1922
- 92 ans** – Mme GORGUET née JAEGLE Hélène, le 24.12.1926
- 91 ans** – Mme BECKER née BATO Mathilde, le 16.05.1927
- 90 ans** – Mme HAEUSSLER née JAEGLE Marie Adèle, le 27.11.1928
- 87 ans** – Mme JAEGLE née NEFF Hélène, le 29.05.1931
- 85 ans** – Mr STAPFER Roger, le 05.07.1933
- 85 ans** – Mme BATO née JAEGLE Marie Thérèse, le 22.10.1933
- 85 ans** – Mr BATO Henri, le 18.12.1933
- 84 ans** – Mme JAEGLE née AUER Marie Bernadette, le 25.02.1934
- 84 ans** – Mr SCHWARTZ Pierre, le 18.03.1934
- 84 ans** - Mr JAEGLE Maurice, le 05.05.1934
- 83 ans** – Mme BRUNN née JAEGLE Marguerite, le 07.03.1935
- 83 ans** – Mr HEILMANN Robert, le 29.08.1935
- 83 ans** – Mme LAMBERGER née BATO Thérèse, le 30.09.1935
- 82 ans** – Mme HEILMANN née PFIRSCH Sonia, le 29.06.1936
- 82 ans** – Mme BATO née JAEGLE Antoinette, le 29.12.1936
- 81 ans** – Mr MAURER Frédéric le 25.07.1937
- 80 ans** – Mr JAEGLE Hubert, né le 27.02.1938
- 80 ans** – Mr RIMBACH Horst, né le 18.07.1938
- 80 ans** – Mr ERNEST Jacques, né le 18.10.1938

*A toutes et à tous nous présentons nos meilleurs vœux
de bonheur et de santé*